Fribourg (Suisse) 62me année. — N° 206 Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION Lundi 5 septembre 1932

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 8
FRIBOURG
Tél 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. ½	Le millimètre
Suisse	10 »	de hauteur
Etranger	12 »	sur une
Réclame	25 »	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

La conférence économique de Stresa.
La manifestation du Casque d'acier.
La demande allemande à Paris.
Dans le parti radical-socialiste français.

En Italie, à Stresa, sur les bords du lac Majeur, se réunit aujourd'hui lundi, 5 septembre, le comité qui a été créé par la conférence de Lausanne, à l'effet d'élaborer un plan de restauration économique des pays de l'Europe centrale et orientale.

Le comité de Stresa, qui sera présidé par un ancien ministre français, M. Georges Bonnet, devra soumettre son projet à la commission d'études pour l'Union européenne, qui se réunira à Genève à la fin du mois de septembre. Dans ces conditions, ses travaux ne se prolongeront pas au delà du 25 septembre.

Le comité en question examinera les mesures propres à surmonter les difficultés de transfert auxquelles se heurtent les pays de l'Europe centrale et orientale, ainsi que les moyens qui permettraient la suppression progressive, avec les sauvegardes nécessaires, des régimes actuels de restriction des échanges.

On étudiera, d'autre part, à Stresa, les dispositions de nature à ranimer les échanges commerciaux de ces pays, tant entre eux qu'avec les autres nations, et notamment à porter remède à la situation difficile qui résulte pour eux de l'abaissement du prix des céréales.

La conférence de Lausanne sur les dettes et sur les réparations avait encore pour programme d'élaborer un plan de reconstruction économique. Elle n'a pas eu le temps d'accomplir la seconde partie de sa tâche et c'est le comité de Stresa qui a été chargé de résoudre le problème le plus urgent : empêcher la ruine imminente de l'Europe centrale et orientale et prévenir les troubles politiques et sociaux qui pourraient s'ensuivre.

La conférence de Stresa doit servir encore, en quelque sorte, de préface à la conférence économique mondiale future, qui est, elle aussi, une création de l'assemblée de Lausanne.

Sept délégations sont arrivées hier, dimanche, à Stresa. D'autres délégations étaient attendues ce matin.

La première séance aura lieu cet après-midi, à 3 h. 30. Puis commenceront les travaux, qui seront vraisemblablement répartis entre trois commissions : 1. financière ; 2. économique, et 3. agraire.

Deux membres du bloc agraire qui a été constitué à Varsovie, la Lettonie et l'Esthonie, qui n'avaient pas été invités à Stresa seront probablement appelés à y participer et à s'y faire représenter tout au moins par des observateurs. Le bloc des six Etats agraires de l'Europe centrale (Pologne, Yougoslavie, Lettonie, Esthonie, Roumanie et Hongrie) paraît décidé à soutenir fermement ses revendications et, dans une réunion tenue hier dimanche, il a constitué un secrétariat qui assurera la liaison de ses efforts et de ses travaux.

En ce qui concerne la France, bien que ce pays ait été le premier convaincu de la nécessité d'une action en faveur du relèvement de l'Europe centrale, il ne songe nullement à aborder la conférence avec l'idée de faire prévaloir un plan particulier.

⁂

Hier, dimanche, la ville de Berlin a présenté un aspect inaccoutumé. Dès 5 h. du matin, les membres de l'association patriotique du Casque d'acier se sont rendus en longues colonnes au champ d'aviation berlinois du Tempelhof. Il y avait près de 200,000 participants.

Le comité directeur de l'association a d'abord passé les troupes en revue. Dans l'assistance, on remarquait le chancelier von Papen ; le baron von Gayl, ministre de l'Intérieur du Reich ; le baron von Neurath, ministre des affaires étrangères ; MM. von Braun ; le général von Schleicher, ministre de la Reichswehr ; l'ex-kronprinz et sa femme ; le prince Waldemar de Prusse ; le duc Adolphe de Mecklenburg ; le major Pabst ; le comte Starhemberg et de nombreux officiers supérieurs de l'ancienne armée et de la marine.

Le chef du Casque d'acier, M. Seldte, a prononcé un discours. Le Casque d'acier, a-t-il dit, n'est pas un parti ; il ne combat pas pour lui-même mais bien pour l'Allemagne. Il ne réclame pas le pouvoir, mais un Etat puissant qui assurera à l'Allemagne un avenir meilleur dans la paix et le travail fécond. En terminant, le chef du Casque d'acier a demandé à tous ses camarades de prêter le serment de fidélité au drapeau de l'association.

Après un discours d'un autre chef de l'association, M. Düsterberg, ce fut le défilé, qui dura plusieurs heures. Les sections rentrèrent ensuite dans leurs cantonnements, au son de marches militaires.

Les chefs du Casque d'acier ont fait parvenir au président Hindenburg un télégramme lui exprimant leur fidélité. Le président du Reich a répondu en exprimant le plaisir que ces sentiments lui ont causé.

⁂

A la nouvelle que l'Allemagne avait fait une démarche à Paris pour demander la suppression des clauses de limitation d'armements qui lui avaient été imposées par le traité de Versailles, certains organes importants dans la presse française avaient annoncé que M. Herriot opposerait à cette demande une fin de non-recevoir.

M. Herriot a été beaucoup moins catégorique. Il a examiné avec calme le document allemand, et, dans le conseil qui s'est tenu samedi à Paris, il a fait prévaloir une politique de temporisation. Le communiqué officieux qui a suivi cette séance dit que le gouvernement français étudie la proposition du Reich avec les gouvernements des Etats signataires de l'accord de confiance réalisé à Lausanne et que ces pourparlers seront nécessairement longs, étant donné que les ministres que cette affaire concerne sont pour la plupart absents de leurs capitales en cette saison de villégiature.

Le *Petit Parisien* dit que le texte de la réponse française à la note allemande sera soumis au conseil de cabinet de mercredi.

Cette réponse ne peut consister qu'en un accusé de réception bienveillant réservant l'avis des autres Etats.

La France n'est pas pressée et elle rend ainsi service au ministère de M. von Papen, qui reste au bénéfice de sa démarche tant qu'elle n'a pas échoué.

⁂

La Fédération radicale-socialiste de l'Isère, par 75 voix contre 43, vient de voter le principe du Cartel avec les socialistes, dès le premier tour de scrutin, lors des prochaines élections sénatoriales. Les candidats désignés sont MM. Perrier et Vallier, radicaux-socialistes ; Belmont, radical, et Brenier, socialiste, sortant.

On cherche ainsi à éliminer M. Rajon, radical-socialiste, sénateur sortant, et M. Serlin, secrétaire général de la mairie de Lyon, principal collaborateur de M. Herriot, président du Conseil, qui, conseiller général de l'Isère, a été récemment désigné pour être candidat par les radicaux-socialistes de l'arrondissement de Vienne (Isère).

On s'est beaucoup étonné de voir — ce qui est illégal — M. Brenier, sénateur, socialiste sortant, prétendre conserver son mandat, alors qu'un jugement du tribunal de Vienne l'a mis en état de liquidation judiciaire.

M. Joseph Denais, député de Paris, vient d'attirer l'attention du garde des Sceaux sur cette anomalie. La loi française est formelle : « A partir du jugement d'ouverture de la liquidation judiciaire, le débiteur ne peut être nommé à aucune fonction élective : s'il exerce une fonction de cette nature, il est réputé démissionnaire. » Ce sont les termes exprès de la loi du 4 mars 1889, article *21*.

Dans ces conditions, il est assurément permis de s'étonner que le bureau du Sénat français n'ait pas déclaré le sénateur Brenier démissionnaire.

La politique allemande et l'opinion française

Paris, 4 septembre.

A qui voudrait, en ce moment —, au lendemain de la démarche de M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich auprès de M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, et de la communication à Paris du résumé de leurs conversations, se faire une idée exacte des réactions de l'opinion française modérée, devant les événements d'Allemagne, nous conseillerons volontiers la lecture des derniers articles de M. Wladimir d'Ormesson, dans le *Temps* et dans d'autres journaux, notamment dans le *Petit Démocrate*, qui porte la date du 4 septembre.

M. Wladimir d'Ormesson, qui est en marge des partis politiques français organisés, dont la parole est très indépendante, et qui n'a pas cessé d'être l'un des protagonistes du rapprochement franco-allemand, qui croit même plus que jamais à sa nécessité, peut être pris comme témoin de l'état d'esprit de beaucoup de Français, appartenant aux milieux les plus divers, en présence de tout ce qui se passe outre-Rhin, et même au delà des Alpes.

Reprenant, le 17 août, en le modifiant, le titre d'un livre, un instant fameux, de Marcel Sembat : *Faites un roi, ou faites la paix*, il écrivait à cette date, dans le *Temps* : « Faites la guerre ou bien faites la paix. » Il voulait dire par là que l'Europe souffre des contradictions de pensée et de langage des hommes d'Etat qui méprisent tout effort pour l'organisation de la paix, et sont « pacifistes à l'usage externe, et belliqueux à l'usage interne ». Et il concluait : « Faites la guerre ou bien faites la paix, mais ne dites pas que vous voulez la paix, tout en ne croyant qu'à la guerre. » Et dans un nouvel article, le 3 septembre, il expliquait encore que, tout en continuant à penser « profondément » qu'une lutte « en quelque sorte fratricide » entre France et Allemagne serait un très grand malheur et qu'il fallait tout faire pour l'éviter, il se voyait obligé de constater que l'Allemagne se laissait peu à peu entraîner dans les voies qui conduisirent l'Europe à 1914. « Ainsi, écrivait-il, cette fois, dans le *Petit Démocrate*, l'actuel danger allemand est un complexe, qui se compose de deux éléments distincts : un élément passionnel collectif, du fait de la psychose populaire ; un élément technique, du fait de la dictature officieuse des professionnels militaires. »

Nous avons tenu à rapporter ces jugements d'un Français éclairé et d'esprit particulièrement ouvert aux problèmes internationaux et à leur amiable règlement, par la voie d'une discussion loyale et courtoise, pour mieux montrer les conséquences possibles d'un langage comme celui du général von Schleicher et des campagnes de presse auxquelles il donna lieu en Allemagne et aussi en Italie.

Isolée de cette atmosphère, la conversation que M. von Neurath vient d'engager avec M. André François-Poncet, pourrait se développer. Elle aurait même des chances d'aboutir, parce qu'elle se poursuivrait entre interlocuteurs réciproquement confiants. Mais, de part et d'autre, les sentiments qui devraient être à la base de tout entretien de ce genre —, par la faute de l'Allemagne et à cause de sa situation intérieure, estiment les Français — fait défaut.

Nous en sommes même, dans la presse tout au moins, aux réponses du tac au tac qui s'adressent plus à ce général von Schleicher qu'à la démarche gouvernementale allemande. Le *Quotidien*, le *Temps* lui-même, ont déclaré ces jours-ci, que l'heure était venue pour M. Herriot de faire « ouvrir à Genève le dossier des armements secrets de l'Allemagne et des constantes violations par le Reich des stipulations les plus formelles des traités ».

La demande de conversation franco-allemande sur la question de l'égalité des droits se présente donc, quoi qu'il en soit de l'opinion que l'on peut avoir sur le fond du problème, dans de très mauvaises conditions. Non seulement elle semble agiter sous les yeux de la France la menace d'un réarmement de l'Allemagne, inquiétant pour sa sécurité, mais encore elle vient heurter, dans les propos du général von Schleicher, une certaine fierté française dont l'*Ere nouvelle* se faisait l'interprète dans les phrases que voici : « L'esprit démocratique et l'amour de la liberté sont peut-être morts outre-Rhin ; nous verrons. Mais il ne faut pas compter que la France se laissera faire comme le Reichstag. »

Il est profondément regrettable que les choses aient pris, peu à peu, cette tournure, car, en définitive, c'est la cause même de la limitation et de la réduction des armements qui, dans toute cette affaire, se trouve compromise et c'est celle de la paix organisée, dans une Société des nations solide, qui risque de faire faillite. Un état d'esprit se développe, par ce choc incessant des controverses de presse, par ces discours politiques qui hérissent les opinions publiques, qu'on ne saurait constater sans tristesse et contre lequel il sera, si l'on n'y met ordre, de plus en plus malaisé de réagir.

« L'Allemagne traverse une crise, dit encore M. d'Ormesson, qui effraye les Allemands eux-mêmes. Quelle que soit notre bonne volonté et notre ardent désir d'entente, nous ne pouvons tout de même pas penser et agir comme si cette crise n'existait pas. »

Il y a, en effet, dans la situation des côtés déconcertants. Le chancelier von Papen a besoin de surenchère nationaliste pour l'emporter sur les courants hitlériens. Elle ne peut que provoquer, en France, à l'égard de l'Allemagne, défiance et inquiétude et rendre la conversation sur les points litigieux extrêmement malaisée.

Jusqu'ici, à part le ton haussé de bon nombre de journaux français, de ceux spécialement qui représentent les milieux radicaux-socialistes, le sang-froid et le calme n'ont pas fait défaut à l'ensemble de l'opinion publique. Elle écoute ; on la sent avertie et vigilante ; quelque peu impatiente, parfois, de ces accrochages politiques internationaux qui ne font que jeter des obstacles sur la route de la paix, à laquelle elle est si profondément attachée. Si l'on veut restaurer le statut militaire international, ce n'est pas aux méthodes d'intimidation qu'il faut recourir.

E. B.

Presse suisse

L'assemblée générale de l'Association de la presse suisse a eu lieu samedi, sous la présidence de M. von Horat (Saint-Gall), dans la salle du Grand Conseil, à Bâle. De nombreux délégués de toute la Suisse étaient présents. Le rapport annuel a été approuvé à l'unanimité ; de même les comptes annuels, le rapport du comité des assurances, présenté par M. Gubler (Lausanne), et les comptes sur le fonds de pension. La société compte actuellement 640 membres actifs, 201 membres passifs et 5 membres libres.

Après une proposition de M. Schellenberg, parlant au nom de la section de Zurich, le comité central a déclaré qu'il s'occupera des anomalies constatées à propos de l'administration des téléphones, dans son service de renseignements, en ce sens que l'administration devrait s'en tenir davantage à ses tâches propres.

Le sujet « La presse et la radio » présenté par M. Ackermann (Lucerne) a amené une discussion de plusieurs heures, au cours de laquelle, à part le conférencier, MM. Bourquin (La Chaux-de-Fonds), Lüdi (Berne), Flückiger (Saint-Gall), Gubler (Lausanne), Ott (Zurich), Wechlin (Berne), Wernli (Milan), ont pris la parole, ainsi que MM. Gwalter (Hœngg), président de la Société suisse de radiodiffusion, et M. Muri, directeur à l'administration générale des télégraphes.

M. Meyer, conseiller fédéral, ancien directeur en chef de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, qui est membre honoraire, et Ludwig (Bâle), conseiller d'Etat, assistaient aux délibérations.

Zurich a été choisi comme lieu de réunion du prochain congrès, l'année prochaine (congrès de jubilé).

M. Meyer, chef du Département fédéral de l'Intérieur, a fait au congrès de l'Association de la presse suisse, en qualité de président d'honneur du congrès, un discours dans lequel il a dit notamment :

« On ne pourrait pas retirer de notre vie publique la pierre de construction, que nous a apportée la liberté de la presse, sans amener la chute de la vie politique. Ce n'est qu'avec la liberté de la presse et la publicité de la vie de l'Etat que la presse politique est devenue un élément constructif. Grâce à la possibilité de la libre critique ce genre de discussion a pu se développer, qui constitue un élément vital dans un Etat démocratique.

« Il faut reconnaître que, chez nous, en Suisse plus qu'ailleurs, la presse est un moyen de progrès politique. On prétend de la démocratie et de la nôtre en particulier, et avec quelque raison, qu'elle ne permet au progrès que d'aller lentement. Ce qui est important c'est qu'on demeure uni. Au nombre des moyens permettant de rester unis et de marcher ensemble, la presse est l'un des plus nobles.

« Par suite de la liberté dont elle jouit, la presse, et elle le sait parfaitement, assume certains devoirs. »

M. Meyer a mis la presse en garde contre les influences qu'elle pourrait ressentir de la part de l'étranger, où certaines organisations usant de violence mènent la politique.

« L'esprit libéral qui anime notre politique a pour résultat le plus beau le respect de l'individu, le respect des puissances spirituelles, et la modération en face de l'adversaire politique. Nous voulons conserver ces prérogatives, et je prie la presse de faire du Heimatschutz politique à l'égard des influences étrangères sur ce point.

« Enfin, notre désir à tous est de voir la presse conserver sa bonne tenue. Elle doit être libre de toute influence étrangère, elle doit séparer strictement le texte d'avec les annonces ; elle doit trouver sa force dans des sources ouvertes. Voilà les caractéristiques les plus précieuses de notre presse suisse. Il faut espérer qu'elle les conservera toujours. »

Hier, dimanche, a eu lieu une excursion en autocars dans les Vosges ; cette excursion comportait une visite du Vieil-Armand, sommet des Vosges, qui, pendant la dernière guerre, a joué un rôle particulier. Le général de Puydraguain, qui a commandé une division dans ce secteur, a donné des détails intéressants sur les différents combats. M. Bourquin (Chaux-de-Fonds) a parlé au nom de l'Association de la presse suisse.

Après une excursion (malheureusement contrariée par un brouillard épais) au Grand Ballon d'Alsace, a eu lieu un banquet au grand hôtel Markstein ; ce banquet a été présidé par M. Kugler (Bâle), président de la Société de la presse de la Suisse du nord-ouest. M. Kugler a remercié la presse française et alsacienne de son hospitalité. Puis, le président de la commission du tourisme d'Alsace, M. de Witt, a rappelé l'histoire des bonnes relations entre les cantons suisses et l'Alsace, et il a exposé le développement du tourisme dans les Vosges.

M. Pauchard (Fribourg) a répondu à ce discours ; M. l'abbé Alberti (Bellinzone), parlant en italien, a fait ensuite un discours vivement applaudi. En termes pleins de sympathie, le président de l'Association de la presse de l'Est, M. Leducq (Reims), a relevé que, malgré des divergences linguistiques et politiques, la presse suisse présentait une unité absolument parfaite. Enfin, au nom du gouvernement français, le préfet du département du Haut-Rhin, M. Laban, a souhaité la bienvenue aux journalistes suisses.

Puis, ce fut le retour à Bâle, par Guebwiller et Mulhouse, et la séparation. Les participants de l'assemblée de Bâle garderont précieusement le souvenir de la double et si cordiale réception de leurs hôtes de Bâle et de ceux d'Alsace.

Pour la conférence économique mondiale

On déclare au sujet de l'information selon laquelle la commission d'experts chargée de préparer la conférence économique mondiale se réunirait le 10 octobre à Genève que la Banque des règlements internationaux ne sera pas représentée à cette commission par son président Mac Garrah mais bien par M. Fraser et par M. Trip, président de la Banque néerlandaise.

Congrès syndical socialiste

Cent quatre-vingt-treize délégués des associations et cinquante-sept délégués des cartels locaux des syndicats, provenant pour les trois-quarts des usines tandis que le dernier quart seulement comprenait des secrétaires de syndicats, et une cinquantaine de membres n'ayant pas de droit de vote, représentant des autorités syndicales, ont assisté samedi et hier dimanche, à la Maison du peuple de Berne, à un congrès syndical extraordinaire.

Le résultat des délibérations a été exprimé dans une résolution s'élevant contre la baisse des salaires et préconisant l'introduction d'un impôt de crise.

La chasse aux oiseaux

Le gouvernement tessinois a fait parvenir au Conseil fédéral une requête concernant l'application de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux. Il demande notamment des dispositions moins draconiennes en ce qui concerne la chasse aux oiseaux. Le Conseil fédéral a repoussé la requête.

NOUVELLES DIVERSES

M. Mussolini a reçu, samedi, M. von Schubert, ambassadeur d'Allemagne à Rome. Ils se sont entretenus de la question de la parité demandée par l'Allemagne en matière d'armements.

— Hier dimanche, à Nancy (Lorraine), s'est ouvert le congrès de l'Union internationale des instituts de recherches forestières ; il y a 90 délégués représentant trente-trois Etats.

— M. Soper, directeur pour l'Amérique du sud de la Fondation Rockefeller, a signé un contrat de collaboration avec l'Argentine, en vue de combattre la fièvre jaune.

— M. Painlevé, ministre de l'air, a soumis au conseil des ministres français la nomination au conseil supérieur de l'air du général Armengaud.

— Le gouvernement allemand aurait demandé au gouvernement américain l'autorisation d'ajourner le payement de 33 millions de marcs qu'il doit effectuer le 30 septembre.

Une question juridique controversée

Une demande de dommages-intérêts peut-elle être introduite au for de la poursuite, avec l'action en libération de la dette ?

(De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral.)

Une famille de Genève avait acheté d'une maison de la Suisse allemande, moyennant payement par acomptes, un décrottoir électrique. Peu de temps après, alors que la maîtresse de maison utilisait l'appareil pour entretenir un parquet, une explosion se produisit qui faillit lui coûter la vie. La malheureuse fut immédiatement entourée de flammes. Couverte de brûlures sur tout le corps, elle fut transportée à l'hôpital et dut subir un long et douloureux traitement qui, vu la gravité des blessures, ne put donner qu'un résultat partiel. L'accident, affirme la famille de la victime, a porté une grave atteinte à l'intégrité physique de Mme X., qui conservera vraisemblablement toute sa vie plusieurs infirmités.

Estimant que l'explosion avait été provoquée uniquement par une défectuosité de l'appareil vendu, M. X. refusa de payer les mensualités subséquentes. Le fournisseur le poursuivit à Genève pour le montant dû et obtint la main levée provisoire de l'opposition faite au commandement de payer.

Sur ce, M. X. intenta devant le juge genevois une action en libération de dette contre le fournisseur, auquel il réclamait, d'autre part, une somme de 10,000 fr. pour dommages et intérêts. Les articles 41 et suivants obligent, en effet, celui qui a causé d'une manière illicite un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, à le réparer.

Cité par le juge genevois, qui s'estimait compétent pour statuer et sur l'action en libération de dette et sur la demande d'indemnité qui y était jointe, le fournisseur ne comparut pas. Un jugement fut rendu par défaut, libérant l'acheteur de toute dette et, d'autre part, condamnant le fournisseur à lui payer avec intérêt la somme de 10,000 fr., sous toutes réserves d'amplification.

Le créancier recourut au Tribunal fédéral contre la seconde partie de cette sentence (condamnation à des dommages-intérêts), l'article 59 de la Constitution fédérale prescrivant que, « pour des réclamations personnelles, le débiteur solvable ayant domicile en Suisse doit être recherché devant le juge de son domicile ». Si le juge genevois était compétent pour statuer sur l'action en libération de dette qui doit être ouverte au for de la poursuite, il ne l'était pas en ce qui concernait la demande d'indemnité, pour laquelle les recourants devaient être poursuivis en justice à leur domicile.

Le Tribunal fédéral a donné raison au fournisseur et annulé le jugement genevois en tant qu'il condamnait ce dernier à payer à M. X. 10,000 fr. de dommages-intérêts. Nous résumerons aussi clairement que possible l'essentiel de la thèse soutenue par la Section de droit public, à l'encontre de l'opinion du Tribunal de Genève et à la suite d'un certain nombre d'auteurs. Pour le détail de cette argumentation d'ordre un peu spécial, nous renvoyons les intéressés à l'arrêt, qui sera vraisemblablement publié plus tard dans le Recueil officiel des arrêts du Tribunal fédéral.

Le demandeur, M. X., avait formé deux réclamations personnelles : une action en libération de dette et une demande de dommages-intérêts. En vertu de l'article 83 de la loi sur la poursuite (LP), la première relevait bien du tribunal genevois, du moment que la poursuite avait été introduite à Genève : il était donc compétent pour libérer M. X. de toute dette. En revanche, la réclamation portant sur le payement de dommages-intérêts ne pouvait être formulée que devant le juge du domicile des défendeurs, aucun texte légal ne soustrayant les actions de cette nature à la juridiction garantie par l'article 59 de la constitution fédérale et la jurisprudence n'ayant posé aucun principe contraire.

Une demande reconventionnelle (demande formée par un défendeur devant le tribunal où il est assigné et tendant à anéantir ou restreindre l'effet de l'action intentée contre lui) peut, malgré l'article 59 CF., être intentée au for de la demande principale, si les deux demandes sont connexes, c'est-à-dire si elles ont une base commune. En l'occurrence, les deux actions ont pour base commune l'explosion de l'appareil vendu, mais elles ne s'opposent pas l'une à l'autre, comme c'est nécessairement le cas de la demande principale et de la demande reconventionnelle. La demande principale est ici l'action en libération de dette, dans laquelle seule la partie adverse — les défendeurs à cette action — aurait pu formuler des conclusions reconventionnelles.

Actuellement, les auteurs ne voient pas une action reconventionnelle, mais une action additionnelle, dans les conclusions que joint un débiteur à sa demande de libération de dette. Les juristes diffèrent, il est vrai, d'opinion, quant au for de l'action additionnelle.

Diverses procédures cantonales, s'occupant des actions connexes, instituent un *forum connexitatis ;* elles ne font, par là, qu'autoriser le juge compétent pour connaître de l'objet principal du litige à statuer aussi en ce qui concerne l'accessoire. Mais une demande de 10,000 fr. de dommages-intérêts ne saurait être considérée comme l'accessoire d'une action en libération de dette portant, comme en l'espèce, sur une créance de 100 et quelques francs. Dans la jurisprudence du Tribunal fédéral également, le *forum connexitatis* n'a toujours été admis que dans cette mesure restreinte.

Il est intéressant de rappeler ici deux jugements cantonaux se rapportant à des cas analogues à la présente espèce.

Le Tribunal cantonal zuricois a déclaré contraire à l'article 59 de la constitution l'introduction d'une action personnelle additionnelle au for de la poursuite par le demandeur à l'action en libération de dette contre un défendeur domicilié dans un autre canton, que cette demande additionnelle fût ou non connexe.

D'autre part, d'après un jugement de la Cour de justice de Genève (*Semaine judiciaire* 1929, p. 575, 576), le demandeur à l'action en libération de dette dirigée contre un étranger qui avait obtenu la mainlevée à Genève ne peut présenter des conclusions sur lesquelles les tribunaux genevois n'auraient pu statuer si elles avaient fait l'objet d'une action indépendante.

Dans le cas de M. X., une action isolée en dommages-intérêts n'aurait pu être intentée à Genève contre les recourants, domiciliés dans un autre canton.

Les considérations qui précèdent ont amené le Tribunal fédéral à admettre le recours et à déclarer que le juge genevois aurait dû se déclarer incompétent pour statuer sur la demande de 10,000 francs de dommages-intérêts, qui doit être adressée au juge du domicile de la maison qui a fourni le malencontreux décrottoir.

contreux décrottoir. —*ld*

AVIATION

L'aviateur von Gronau

L'aviateur allemand von Gronau est arrivé hier, dimanche, à Tokio, où il compte rester une huitaine de jours ; puis il reprendra son vol autour du monde.

Un projet de Kingsford Smith

L'aviateur australien Kinsgsford Smith projette un prochain vol d'Australie en Angleterre en vue d'établir un nouveau record de vitesse. Le fameux aviateur australien espère couvrir la distance en cinq jours seulement. Cette randonnée aérienne aura lieu probablement au début de l'année prochaine.

Le moteur à combustion interne

Le moteur à combustion interne (genre Diesel) et à huile lourde tend, de plus en plus, à se substituer aux moteurs à explosion sur les avions. Cette évolution vient du fait que de nombreux avantages découlent de l'emploi de ce type de moteurs, surtout au point de vue de la sécurité. En effet, l'absence de magnéto, de carburateur, l'utilisation d'huile lourde comme carburant, sont une garantie pour l'appareil contre les dangers de l'incendie.

Il en découle, en dehors d'une notable économie, un accroissement sérieux du coefficient de sécurité, devant lequel aucun pilote ne saurait rester insensible. Ceci explique pourquoi dans tous les milieux où on s'occupe d'aviation on travaille la question et pourquoi, aussi, l'industrie du moteur à combustion interne tend à se développer dans le monde entier.

Aux Etats-Unis revient l'honneur d'avoir battu un record, avec un moteur de ce type, celui de la durée de vol sans arrêt avec 84 heures. Ce moteur de 225 CV pèse 1 kg. par cheval. Il équipe actuellement plusieurs marques d'avions, dont Ford.

Pour l'Allemagne, la firme Junkers vient en tête, avec un moteur de 720 CV, deux pistons opposés, pesant 1 kg. 1 par cheval. Le même moteur est construit, sur licence, dans différents pays.

En Angleterre, on trouve une seule maison spécialisée, celle qui construisit les moteurs 500 CV du dirigeable *R.-101*. Trop lourds, 2 kg. par cheval, ils ne purent être montés sur avion. Les travaux poursuivis par cette société tendent à ramener le poids de 1 kg. par cheval.

L'Italie en est à la période d'essai et de mise au point, chez Fiat.

Quant à la France, plusieurs constructeurs sont sur les rangs. Nous trouvons, tout d'abord, l'ingénieur Clerget, qui construisit deux moteurs, un de 200 CV, l'autre de 100 CV, mais d'un poids excessif. Il met au point, actuellement, un 300 CV qui serait le plus léger puisqu'il ne pèserait que 0 kg. 8 au cheval. Deux marques construisent le moteur Clerget : Hispano-Suiza et Panhard. La compagnie lilloise des moteurs construit un moteur de 500 CV, sur licence Junkers, pesant 1 kg. au cheval. Enfin la Compagnie des moteurs à combustion, après avoir construit deux modèles d'un poids trop élevé, a mis en essai un 600 CV qui pèserait 0 kg. 900 par cheval.

Comme on le voit, la question est activement travaillée.

TRIBUNAUX

Un jugement singulier

Après deux heures et demie de délibération, les jurés s'occupant de l'affaire du meurtre de M. Gyr, directeur du Waldhaus Dolder, à Zurich, ont déclaré les frères Kœpfer coupables de l'assassinat et de vol qualifié pour un montant d'environ 30,000 fr. en ce qui concerne Otto Kœpfer.

Le procureur a demandé pour Hermann Kœpfer une peine de six ans de réclusion, et pour son frère Otto quatre ans de réclusion, avec expulsion à vie des deux inculpés.

Otto Kœpfer, demandant alors la parole, a déclaré qu'il trouvait sa peine trop faible. Il estimait qu'il lui aurait fallu six ou sept ans de réclusion.

La cour a condamné Hermann Kœpfer, conformément à la proposition du procureur, et Otto Kœpfer à quatre ans de réclusion avec expulsion à vie, ceci en tenant compte du fait qu'il devra encore subir des condamnations dans divers cantons.

Il est violent que la vie d'une personne ne vaille pas plus de six ans de réclusion.

ÉTRANGER

La ville des morts vivants

Un article du *Daily Express* contient le récit de la journaliste anglaise Rea Kleimen, qui a visité récemment le camp des travaux forcés, à Kem, en Carélie (Russie).

Voici ce que dit la journaliste anglaise :

« A 1500 kilomètres au nord de Pétersbourg se trouve la petite ville de Kem dont le nom seul évoque la terreur dans les âmes de millions de Russes. On dit en Russie soviétique d'aujourd'hui : « Il ne faut que deux jours pour arriver à Kem, mais la vie entière ne suffit pas pour en revenir. »

« L'aspect extérieur de Kem n'a rien de terrible. Mais on sent déjà dans le silence de tombeau qui enveloppe la ville et dans les regards furtifs et timides que les passants vous lancent que la terreur et la misère règnent dans cet endroit.

« Une foule considérable attendait l'arrivée du train sur le quai. J'ai remarqué dans cette foule nombre d'agents de la Guépéou. Un fait m'a surtout frappée : de toute la quantité de gens qui étaient assemblés sur le quai, deux ou trois personnes seulement sont montées dans le train et autant en sont descendues. L'accès de Kem est interdit sans autorisation, de même qu'aux étrangers. Un jeune ingénieur qui était avec moi dans le train m'a prévenu : « Personne ne va à Kem de son propre gré ; une fois qu'on y est, il est parfois difficile d'en sortir. »

« Deux femmes sont sorties du train. Deux hommes en habits de forçats les attendaient sur le quai : leurs maris probablement. Une des femmes, tout en regardant son mari d'un air souffrant et fatigué, répétait sans cesse : « Oh ! Serge, cinq années c'est tellement long ! »

« Un jeune homme qui m'a vu suivre cette scène m'a dit : « Vous pouvez voir à la gare de Kem beaucoup de scènes pénibles, beaucoup plus qu'au théâtre. »

La journaliste anglaise raconte ensuite comment elle est parvenue en usant de ruse à pénétrer quand même dans la ville de Kem.

« Je pris une chambre dans un hôtel. Assise sur le lit et me rappelant comment je réussis à tromper la vigilance des bolchévistes et à pénétrer dans Kem malgré leur interdiction, je me suis mise à rire. Une servante qui m'observait en fut épouvantée. Je lui demandai pourquoi.

« Vous riez, me dit-elle ; or, pendant deux ans je n'ai encore jamais vu dans cette ville quelqu'un qui rie. Nous autres, Russes, nous nous avons complètement oublié le rire. Kem est une ville de cadavres vivants. Ecrivez cela dans votre journal pour que tout le monde le sache. »

LA RÉBELLION BRÉSILIENNE

Rio de Janeiro, 4 septembre.

(Reuter.) — Les troupes fédérales ont capturé la ville de Copao Bonito, sur le front méridional, et celle de Simla Quemada, sur le front septentrional. Elles auraient fait prisonniers 150 rebelles.

En outre, la ville de Cascavel aurait été prise par l'armée fédérale après une violente attaque à la baïonnette.

Les nouvelles de Sao-Paulo disent que l'ex-président de l'Etat de Rio-Grande do Sul, M. Borges Medeiros, a rejoint la colonne du colonel Martial Terra. Celle-ci s'est emparée de deux trains de munitions en gare d'Expinulho.

Chine et Mandchourie

Londres, 3 septembre.

On mande de Pékin au *Daily Express* : La note adressée par le ministre des affaires étrangères du gouvernement mandchou au gouvernement de Nankin et à Tchang Hsue Liang a provoqué la consternation à Nankin et à Pékin, où on l'interprète comme constituant une menace dont les Japonais pourront prendre prétexte pour envahir Jehol et éventuellement la Chine proprement dite.

On considère cette note comme d'autant plus significative, qu'elle est envoyée au moment où le gouvernement mandchou conclut avec le Japon une alliance défensive devant rendre légale la présence des troupes nippones en Mandchourie.

La commission de la Société des nations et le conflit sino-japonais

Pékin, 4 septembre.

(Havas.) — Le rapport de la commission Lytton, dont on confirme qu'il a été rédigé à l'unanimité, ne sera pas communiqué immédiatement à la Chine et au Japon. Mais on laissera dans ces deux pays deux exemplaires qui seront lus par les gouvernements chinois et japonais au moment où Genève en prendra connaissance.

M. Lytton et ses collègues, à l'exception des membres français et allemands qui voyagent par la Sibérie, partiront demain par avion pour Changhaï, d'où ils rentreront en Europe.

Pékin, 5 septembre.

Le rapport de la commission de la Société des nations sur la Mandchourie a été signé hier matin, à 8 heures, à l'hôpital allemand de Pékin, où est soigné M. Lytton, depuis son arrivée du Japon, le 20 juillet. Le document comprend 400 pages et plus de 100,000 mots. Il sera publié simultanément à Genève, à Tokio et à Nankin. En attendant, une copie officielle restera à Pékin.

Aussitôt après la signature du rapport, M. Lytton et la plupart des membres de la commission ont quitté Pékin par avion à destination de Changhaï, où ils s'embarqueront pour l'Europe.

Crise ministérielle au Mexique

Mexico, 3 septembre.

Le cabinet mexicain a démissionné en bloc. Cette décision a été prise à la suite de la nouvelle selon laquelle le président Rubio comptait demander au Conseil l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis, à Rochester, croit-on, pour y recevoir des soins médicaux.

Mexico, 5 septembre.

Le Congrès mexicain a accepté la démission du président Rubio. Il a nommé unanimement nouveau président le général Rodriguez. Celui-ci est âgé de trente-six ans.

La révolte de l'Equateur

Quito, 3 septembre.

M. Bonifaz, chef des insurgés de l'Equateur, s'est réfugié à la légation des Etats-Unis. On estime le bilan des victimes de l'insurrection à plus de 1000 tués et 7500 blessés.

Guyaquil, 4 septembre.

En dépit de l'annonce que la révolte qui avait éclaté était finalement écrasée dans l'Equateur, l'état de siège a été proclamé à Quito et les autorités ont annoncé leur intention de faire saisir toutes les armes possédées par les civils. On confirme officiellement que 800 personnes ont été tuées dans les combats de cette dernière semaine. Le gouvernement déclare sans fondement les bruits selon lesquels le général Plaza, ancien président de l'Equateur, et le colonel Lasso, un des principaux chefs militaires, auraient été assassinés.

Le général Georges gouverneur militaire de Strasbourg et commandant de l'armée d'Alsace

Paris, 4 septembre.

Le ministre de la guerre, d'accord avec le général Weygand, vient d'attribuer au général Georges, actuellement commandant du XIXme corps d'armée à Alger, l'importante charge de gouverneur militaire de Strasbourg, en remplacement du général Brécard, qui passe au cadre de réserve. En outre, le général Georges recevra une « lettre de service » lui donnant le commandement éventuel de l'armée d'Alsace ; on précise même qu'il sera nommé membre du Conseil supérieur de la guerre dès la première vacance qui se produira.

Le général Georges est un Bourbonnais. Il est né à Montluçon, le 19 août 1875. Sorti de Saint-Cyr en 1897, il appartient à l'arme de l'infanterie. Il fut chef des services économiques et administratifs de la Ruhr, au moment de l'occupation, tour à tour comme colonel, puis comme général de brigade. Il fut un des plus précieux collaborateurs d'André Maginot.

Le complot communiste en Espagne

Madrid, 5 septembre.

Les autorités craignant un mouvement extrémiste ont pris les plus grandes précautions, au cours de la journée d'hier dimanche. Les communistes n'ont pas été autorisés à organiser un meeting dans un cinéma du centre. Partout, des camions occupés par des troupes et les gardes d'assaut ont parcouru la ville. Quelques échauffourées se sont produites.

Deux Anglais sont trouvés morts dans le désert à 50 kilomètres de la mer Rouge

Londres, 4 septembre.

On mande du Caire que le consulat britannique dans cette ville fait une enquête sur la mort mystérieuse de deux Anglais, dont les corps ont été trouvés à peine enfouis dans le sable du désert, à 50 kilomètres de Kosseir, sur les bords de la mer Rouge. L'un des deux hommes, dont l'identité n'est pas encore connue, tenait un revolver à la main.

Pologne et Soviets

Varsovie, 4 septembre.

Dans une interview avec des représentants de la presse, M. Zaleski, ministre des affaires étrangères, a déclaré que les négociations relatives à la conclusion d'un traité de conciliation polono-soviétique seront prochainement terminées. Le ministre a notamment souhaité la conclusion d'un tel accord parce que l'arbitrage, auquel il a trait, peut seul trancher radicalement les conflits entre pays.

Au sujet des objections faites par la presse française relativement aux pourparlers sur le pacte de non-agression polono-russe, le ministre a souligné que la Pologne négocia ce pacte en étroit accord avec la France et la Roumanie et informa les Soviets de son désir de voir une entrée en vigueur simultanée de tous les pactes conclus par la Russie avec ses voisins occidentaux.

Les dettes de guerre

Londres, 4 septembre.

Les pourparlers engagés à la suite du désir exprimé par le gouvernement français de conclure un nouveau traité de commerce avec la Grande-Bretagne se poursuivent.

Par ailleurs, l'information relative à la prochaine conférence économique mondiale indique que tous les efforts nécessaires sont faits pour comprendre dans le cadre des travaux de cette réunion la question des dettes de guerre.

Aux Etats-Unis, on désire de plus en plus que la prochaine conférence se tienne à Washington et on justifie ce désir en faisant remarquer que, si les discussions avaient lieu dans cette ville, il serait plus facile d'attirer l'attention de l'opinion américaine sur l'opportunité d'une annulation des dettes.

BOLIVIE ET PARAGUAY

Buenos-Ayres, 5 septembre.

La Bolivie a informé les puissances neutres qu'elle refuse de suspendre sa mobilisation. On annonce aussi que les mouvements de troupes et les transports d'approvisionnement par camions s'accentuent.

Politique douanière irlandaise

Londres, 4 septembre.

On mande de Dublin au *Sunday Chronicle :*

Le conseil exécutif de l'Etat libre d'Irlande a décidé que, désormais, tous les articles soumis aux droits de douane entreront en franchise lorsqu'ils sont indispensables à l'industrie irlandaise.

CINÉMA

Le cinéma et le sport

Aux Jeux olympiques de Los-Angélès, chaque épreuve sportive était cinématographiée, et chaque jour, on projetait le film de la veille dans la salle du cinéma du village olympique où se trouvaient réunis les représentants de toutes les nations.

On voyait se dérouler l'épreuve elle-même à une cadence appropriée. Puis quand certains détails devaient être mis en lumière, on utilisait le ralenti. Est-il leçon à la fois plus attachante et plus directe ? Un concurrent pouvait ainsi réaliser les imperfections de son concours en le comparant à celui de son vainqueur.

« J'ai eu tort de partir à tel moment », disait un coureur à pied. Puis il ajoutait, voyant que son adversaire, après l'avoir rejoint, trahissait la fatigue par son allure heurtée : « C'est là que j'aurais dû démarrer. »

Nationalisme

A la suite de la présentation d'un nouveau film dans lequel il est question du désastre de l'armée italienne à Caporetto, pendant la guerre, en 1917, plusieurs associations italiennes d'Amérique vont examiner la possibilité de boycotter tous les films américains.

Congrès catholique allemand

La plus belle cérémonie du congrès catholique d'Essen, qui a pris fin hier, dimanche, a été la messe en plein air, pour laquelle un autel avait été élevé. A côté de l'autel, se trouvaient la chaire et deux baldaquins pour le nonce apostolique et le cardinal Schulte. Autour de l'autel, avait été élevée toute une forêt de plusieurs centaines d'étendards et de bannières. L'immense place de fête, préparée pour recevoir 160,000 personnes, était occupée jusqu'à la dernière place.

Le cardinal Schulte a prononcé un sermon solennel, puis le nonce apostolique, assisté de deux évêques, a célébré la messe.

A la séance de clôture, on remarquait notamment le nonce, le président du conseil bavarois, M. Held, et le chancelier autrichien Dollfus.

La manifestation de clôture a été consacrée à l'examen du thème suivant : *Le Christ dans la grande ville.* Le ministre autrichien de la justice et le cardinal de Cologne ont traité ce sujet. Le cardinal a ensuite béni l'assemblée.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'explosion d'un fortin roumain

Les explosions qui se sont produites au dépôt d'artillerie de Ceasna et que nous avons signalées ont fait plus de victimes qu'on ne l'avait pensé tout d'abord. La garde du dépôt composé de 16 hommes et de son commandant a disparu. On ignore son sort. Les localités de Rudeni et de Chiajna situées près du dépôt ont dû être évacuées. Plusieurs habitants ont été blessés par des éclats. L'enquête a établi que, sur les huit dépôts que comptait l'établissement, six ont fait explosion.

Des chevaux dans la foule

A Adélaïde (Australie), au cours d'une parade hippique, organisée samedi, en l'honneur de sir Sidney Kidman, surnommé le « roi du bétail », les chevaux, soudainement apeurés, ont foncé dans la foule des spectateurs évaluée à 40,000. On signale 130 blessés, dont 30 assez grièvement.

Fortes pluies en Angleterre

Depuis deux jours, de fortes pluies tombent sans arrêt sur le centre de l'Angleterre, ce qui a causé d'importants dégâts dans le Yorkshire et le Lancashire. Plus de cent maisons ont été inondées, de nombreuses routes coupées par les eaux et des bestiaux emportés.

Il y a eu, hier, une tempête dans la Manche.

Naufrage

Le vapeur côtier norvégien *Wanja*, dont le port d'attache est Helsingborg, a télégraphié samedi matin à ses armateurs qu'il a pris à bord quatre hommes de l'équipage du schooner *Clara Elise*, de Hambourg, qui a coulé dans le voisinage de Svenska-Bjœrn.

L'équipage du vapeur a assisté au naufrage du schooner, qui s'est englouti lentement. Mais, avant que le vapeur eût atteint le navire en perdition, le capitaine, le premier timonier et deux hommes de l'équipage du bateau allemand se sont noyés.

Incendie dans une fabrique de tissus

Un violent incendie a partiellement détruit, samedi, le grand établissement textile Ettore Agosti, à Milan. Les dégâts sont évalués à 5 millions de lires environ.

Le chef de la police de Johnstown (Pensylvanie) a annoncé qu'il avait procédé à une importante arrestation relative à l'affaire Lindbergh. Il s'agit de celle du nommé Clarence Steinck.

Après le meurtre du fils de Lindbergh

Un message de Washington annonce que le Département de la justice a décidé d'envoyer un fonctionnaire officiel pour faire une enquête sur l'arrestation de Clarence Steinck.

Clarence Steinck, marchand de poisson de Hopewell, où est située la propriété de Lindbergh, avait été fait prisonnier le 19 juin dernier et transporté dans les montagnes de Johnstown, puis enfermé dans une ferme abandonnée. Pendant 76 jours, cet individu a été gardé à vue par deux hommes armés. Ces deux autres personnages ont été arrêtés également.

Une église incendiée

Hier dimanche, un incendie a détruit à Eibingen, village situé près de Rüdesheim (Hesse-Nassau), la vieille église de l'endroit qui venait d'inaugurer de nouvelles orgues.

Effondrement d'un pont

A Laredo (Texas, Etats-Unis), samedi, par suite des inondations, un pont de chemin de fer international sur le Rio-Grande s'est effondré. Dix personnes ont été noyées. L'inondation a également causé des dégâts considérables dans plusieurs villes de la région.

Une actrice de cinéma blessée

Près d'Angers (Maine-et-Loire), hier dimanche, l'artiste de cinéma Odette Florelle, qui se rendait aux Sables-d'Olonne, a été victime d'un accident d'automobile et a eu le bassin fracturé. Son état est grave.

Bandits américains

A Chicago, samedi, huit bandits masqués ont pénétré dans le local d'une société foncière et, après avoir tenu pendant quatorze heures prisonniers dix membres du personnel, ont fracturé des coffres-forts, emportant 250,000 dollars.

Chute d'un avion hongrois

L'aviateur hongrois Charles Kaszala, l'un des officiers aviateurs hongrois les plus connus de la grande guerre, pilotant son avion de sport, a fait une chute non loin de Budapest. L'aviateur et son passager ont été tués.

SUISSE

Les ascensions mortelles

M. Zleitner, de Bâle, se trouvant en séjour à la colonie d'étudiants d'Ausserberg, a fait une chute mortelle au Jægihorn (Haut-Valais). C'est en faisant une excursion sans guide, dans la vallée de Baltschieder, que l'accident s'est produit.

Les membres de la colonie ne voyant pas revenir M. Zleitner de sa course alpestre envoyèrent à sa recherche une colonne de secours. Le corps de l'étudiant bâlois portant de nombreuses contusions a été retrouvé au bas d'une paroi de rochers du Jægihorn. Le cadavre a été transporté à Ausserberg.

Collision d'un camion et d'une automobile

A Bâle, samedi, peu après 11 heures, un camion circulant à un tournant, est entré en collision avec une automobile. Le camion a projeté en même temps un cycliste sur le trottoir. Il y a eu un mort. Une autre personne a été transportée à l'infirmerie dans un état grave.

Un crime dans le val Saint-Nicolas

Une Américaine a été attaquée et assassinée jeudi soir, dans le val Saint-Nicolas (vallée de la Viège, de Stalden à Zermatt), entre le village de Saint-Nicolas et Stalden. Le cadavre a été découvert non loin de Kalpetran, près du chemin.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital d'arrondissement de Brigue, par ordre des autorités judiciaires de Viège, qui s'étaient immédiatement rendues sur les lieux en apprenant la nouvelle du meurtre.

Jusqu'à présent, on n'a pas encore de trace du meurtrier, mais on suppose déjà qu'il se pourrait qu'un Autrichien eût fait le coup. L'individu sur lequel portent les soupçons avait été accosté, à Stalden, par un agent qui lui a demandé ses papiers avant que l'on ait su qu'un meurtre avait été commis. Le passeport qu'il portait lui a été retiré pour contrôle, mais, comme cet individu n'était pas autrement suspect, la police l'a naturellement laissé en liberté. Il a maintenant disparu sans avoir cherché à rentrer en possession de son passeport.

La victime est une jeune fille de vingt ans, Jeanne Ibershoff, originaire de l'Etat de Massachusetts (Etats-Unis), domiciliée à Cleveland (Ohio). Elle avait fait à bicyclette, avec sa sœur, âgée de dix-neuf ans, le trajet de Brême (Allemagne) au Valais, et les deux jeunes filles avaient l'intention d'aller à Zermatt. L'une des machines ayant eu un défaut, l'une des deux sœurs a dû rester en route afin de continuer le trajet avec le train. Les deux sœurs se sont retrouvées à Zermatt, où elles sont descendues dans un petit hôtel. Celle qui a été tuée était descendue par la vallée avec sa bicyclette, le jour suivant. Elle doit avoir été attaquée entre 7 et 8 heures du soir, dans les environs de Kalpetran.

On admet qu'elle doit avoir été accostée par un étranger qui aura voulu la violenter et qui, au cours d'une lutte qui aura suivi, l'aura assommée.

Voyant que sa sœur n'arrivait pas comme il était convenu, la cadette s'est mise en route pour Zermatt. Vers 10 h. du soir, elle a passé près de l'endroit où sa sœur gisait inanimée. Elle a continué sa route sans se douter de rien, jusqu'à Tæsch, où elle a appris que l'aînée avait été vue descendant la vallée dans le courant de l'après-midi. Bien qu'elle eût déjà marché pendant sept heures consécutives, elle s'est courageusement remise en route pour Stalden. De nouveau, elle a passé à l'endroit du crime sans savoir que sa sœur était là, assassinée. Elle est arrivée à Stalden au petit jour, et c'est à Stalden qu'elle a appris qu'un crime venait d'être découvert.

L'intrépide Américaine s'est remise alors en marche, est remontée à Kalpetran, près de Saint-Nicolas. Peu avant d'y arriver, elle a rencontré les gendarmes revenant de l'endroit du crime. En apprenant le sort de sa sœur, elle s'est évanouie et a dû être transportée chez un paysan des environs et plus tard à Viège.

La nouvelle du crime a été apportée par un paysan qui, de bon matin, avait vu le cadavre traînant sur les cailloux et avait immédiatement avisé la gendarmerie.

On a relevé, à la tête de la jeune fille, d'horribles blessures qui, d'après l'état des lieux, ne peuvent provenir d'une chute de bicyclette. Le rapport médico-légal déclare que ces blessures sont la suite de coups frappés à l'aide d'un pavé de la grosseur d'un poing, qui a été retrouvé taché de sang près du cadavre.

La police est sur la piste du meurtrier présumé, au sujet duquel aucune indication n'est fournie afin de ne pas entraver les recherches.

Les deux sœurs avaient l'intention de retourner en Amérique vers la mi-septembre.

Les accidents de la route

Samedi soir, sur la route cantonale, non loin de Sierre, un motocycliste, M. Henri Tichelli, ferblantier, de Sion, a heurté un cycliste qui rentrait à son domicile. Le motocycliste a été violemment projeté sur la route. Il a été relevé avec une double fracture du crâne et il n'a pas tardé à expirer. Quant au cycliste, il n'a été que légèrement blessé.

L'éboulement du Kilchenstock

La municipalité de Linthal (Glaris) vient de prendre de nouveaux renseignements sur le mouvement de la montagne au Kilchenstock. Sur plusieurs points, la vitesse de translation des masses de terre en mouvement a augmenté considérablement, de sorte que le danger d'un éboulement partiel est plus grand que jamais.

Tué dans la chaîne du Vanil Noir

M. Ernest Kaspar, âgé de vingt-sept ans, demeurant à Winterthour, en séjour aux Saanenmœser (Oberland bernois), s'est tué hier dimanche, à la pointe de Paray. Il était monté le matin avec un camarade et une jeune fille, en vue de cueillir des fleurs à la Tête de l'Herbette. S'étant trop avancé, il est tombé d'une paroi de rochers et a été tué sur le coup. Son corps a été ramené à Château-d'Œx.

Un autocar postal dans un ravin

Le car postal faisant le service de Sembrancher à Fionnay (Valais), montant de Sembrancher, sous la conduite de M. Jean Lugon, s'est renversé, hier dimanche, par suite de la rupture du volant, à Planchamp, près du pont de Merdenson, endroit très dangereux, sur la rive droite de la Drance qu'il domine, au bas du talus bordant la route côté Dranse. Il est resté fond sur fond. Des six personnes qui se trouvaient dans la voiture, deux sont indemnes. Les autres ont été plus ou moins grièvement blessées. Un Anglais a une fracture de côtes. Le conducteur, M. Lugon, a des contusions multiples qui ne paraissent cependant pas mettre sa vie en danger. Mme Lugon, mère du conducteur, a également des blessures et des contusions.

Brûlée vive par l'explosion d'un réchaud

A Genève, samedi soir, Mme Marie-Louise Corbaz, âgée de soixante-huit ans, préparait son repas, lorsque, tout à coup, le réchaud à alcool fit explosion. Attirés par les cris de la malheureuse entourée de flammes, des voisins se portèrent aussitôt à son secours. Grièvement brûlée sur tout le corps, Mme Corbaz fut transportée à l'hôpital cantonal, où elle vient de succomber, après d'atroces souffrances.

Nouvelles financières

La Banque de Montreux

Un comité d'initiative avait convoqué, samedi après midi, à Montreux, les actionnaires de la Banque de Montreux disposés à adhérer à un comité de défense de leurs intérêts. Environ quatre-vingts personnes ont répondu à cet appel. L'assemblée a décidé la constitution d'un comité dont la mission sera de se renseigner sur la gestion de la banque jusqu'à la date du sursis concordataire, de prendre contact avec la société fiduciaire chargée de l'expertise et avec les commissaires au sursis, et, d'une manière générale, de prendre toutes les mesures propres à sauvegarder les intérêts des actionnaires.

Le président du tribunal du district de Vevey a prorogé de deux mois, à partir du 16 septembre, le sursis concordataire accordé à la Société anonyme de la Banque de Montreux, le 26 juillet dernier. L'assemblée des créanciers, convoquée pour le 7 septembre, est, en conséquence, ajournée.

Navigation aérienne

Le retour du « Graf-Zeppelin »

Le *Graf-Zeppelin* est parti de Pernambouc (Brésil), hier matin dimanche, à 9 h. 55 (heure de Greenwich).

Echos de partout

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES

Un libraire a confié quelles demandes étranges lui sont parfois adressées.

« Prière de m'envoyer sans retard, écrit une dame, le volume de guerre : *Deux boulets morts*, on dit que c'est très beau. »

Debout les Morts ! est en effet une très belle œuvre.

Une autre fois, une demoiselle commande avec une solennité impérative : *Ne badine donc pas avec l'Amour*, par *Alfred de Vichy*, qui n'est même pas l'auteur de *On ne badine pas avec l'Amour*.

Une dame, certainement cuisinière bourgeoise de son métier, exige une *Grammaire alimentaire*, le mot *élémentaire* étant sans doute éloigné de ses préoccupations habituelles.

Une personne austère demande qu'on recherche pour elle, parmi les ouvrages sur les retraites pieuses, *La Vie d'être Ermite*, par Maurice Maeterlinck qui, comme on sait, s'est borné à écrire *La Vie des Termites*.

Quelqu'un qui souffre sans doute d'affections graves demande au libraire *Les Maladies de la Personne alitée*, de Ribot *(Les maladies de la personnalité)*, tandis qu'un monsieur affligé de secousses nerveuses cherche remède à son mal dans *Les Tics*, de Spinoza, sans doute plus facile à lire que *L'Ethique*, du même auteur.

MOT DE LA FIN

— Alors, votre cousin est mort ? Par quoi a-t-il été emporté ?

— Par un courant d'air, monsieur !

SOMMAIRES DES REVUES

Dans la *Patrie Suisse* du 27 août : vues de l'ascension du professeur Piccard : départ de Dübendorf, atterrissage en Italie ; traversée du Léman à la nage, concours de Martigny, cours de répétition du régiment genevois. Un article illustré sur la descente du Rhône par les pontonniers suisses, un reportage sur Giornico, causeries, nouvelles, romans et variétés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 septembre

BAROMÈTRE

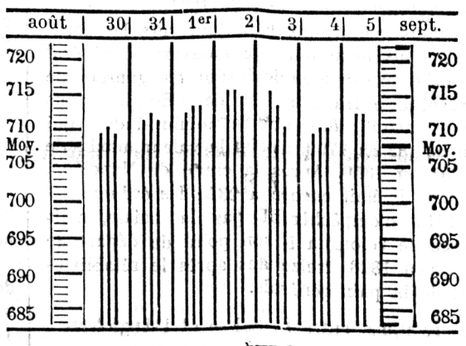

THERMOMÈTRE

août	30	31	1er	2	3	4	5	sept.
7 h. m.	16	15	13	12	12	16	14	7 h. m.
11 h. m.	20	19	19	18	18	21	18	11 h. m.
7 h. soir	19	19	18	20	22	20		7 h. soir

CHANGES A VUE

Le 5 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 16	20 36
Londres (1 livre sterling)	17 87	18 07
Allemagne (100 marcs or)	122 35	123 35
Italie (100 lires)	26 45	26 65
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	15 20	15 40
New-York (1 dollar)	5 15	5 19
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 45	71 95
Madrid (100 pesetas)	41 20	42 20
Amsterdam (100 florins)	207 35	208 35
Budapest (100 pengö)	— —	— —

Dernière heure

La demande allemande à Paris

Paris, 5 septembre.

Une question aussi capitale que celle de la demande allemande exige de mûres réflexions ; elle exige une étude patiente, objective, exempte de toute fièvre et de toute passion. Au conseil des ministres, M. Herriot, chef du gouvernement, a passé en revue les différents aspects du problème et s'est livré, avec un rare bonheur d'expression et une remarquable puissance de doctrine, à des commentaires dont la clairvoyance a produit sur ses collaborateurs, ainsi que sur M. Albert Lebrun, l'impression la plus profonde et la plus favorable. Après avoir montré quelles pouvaient être les répercussions de revendications formulées dans l'aide-mémoire allemand, il a indiqué, avec précision, dans quel sens il avait l'intention de rédiger la réponse à transmettre au gouvernement du Reich. Avant d'en arrêter définitivement les termes, M. Herriot a encore besoin de compulser, avec le concours des services du Quai d'Orsay, les documents diplomatiques indispensables, afin de ne laisser dans l'ombre aucun détail d'ordre juridique, technique ou politique, et de produire aux yeux des chancelleries des autres pays une argumentation complète et solidement étayée sur des documents irréfutables.

Il ne pouvait être évidemment pas question, en effet, d'une réponse directe et confidentielle à l'Allemagne. On n'a pas oublié que le pacte de confiance signé à Lausanne implique un échange de vues des Etats intéressés « concernant toutes les questions venant à leur connaissance ayant la même origine que celle qui vient d'être réglée si heureusement à Lausanne ». M. Herriot a donc communiqué la note allemande à l'Angleterre et à tous les gouvernements qui ont signé l'accord de confiance. Les avis ainsi sollicités d'urgence ne sauraient tarder à lui parvenir.

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que le texte définitif de la réponse française à la démarche de Berlin, sera soumis au conseil de cabinet hebdomadaire de mercredi, lequel ne manquera pas d'en approuver à l'unanimité et le sens général et les termes mêmes. Dès samedi matin, d'ailleurs, les ministres ont été unanimes à s'associer sans réserves, comme le Président de la République lui-même, à l'attitude de M. Herriot.

Berlin, 5 septembre.

La tranquillité avec laquelle le gouvernement français entend donner suite à la démarche du gouvernement du Reich pour l'égalité des armements provoque une certaine mauvaise humeur dans les milieux politiques allemands qui touchent de près au gouvernement d'Empire. Ces milieux, qui escomptaient sans doute une réponse immédiate de la France dans un sens ou un autre, parlent « de manœuvres dilatoires » destinées à endormir l'Allemagne. La presse nationaliste déclare que la France cherche à s'abriter derrière ses anciens alliés et affirme qu'en aucun cas l'Allemagne ne pourra accepter que le problème qu'elle a soulevé soit renvoyé à la conférence du désarmement.

Par contre, le *Berliner Tageblatt*, reproduisant une dépêche de Washington, souligne que la démarche allemande a produit une impression pénible dans les milieux gouvernementaux américains, où l'on pense qu'elle compliquera gravement la situation internationale et rendra plus difficiles les négociations déjà en cours ou en préparation, en particulier dans le domaine économique.

Londres, 5 septembre.

(Havas.) — La manifestation des « Casques d'acier », qui s'est déroulée hier à Berlin, fournit au *Times* et au *Morning Post* l'occasion de revenir longuement sur les revendications allemandes en matière d'armements.

« La décision que doit prendre le gouvernement britannique, dit le *Times*, est d'une extrême importance, et les répercussions en seront très profondes. On comprend très facilement, dit ce journal, que la demande du Reich ait causé de vives appréhensions en France, en Pologne et dans d'autres pays. Les voisins de l'Allemagne n'ont jamais été convaincus que le militarisme agressif ait disparu de ce pays. Ceux qui formulent des revendications en matière d'armements sont les héritiers de l'ancien régime militariste et ne cachent nullement leur sympathie pour le système monarchique.

« Lorsque des démonstrations telles que celles des Casques d'acier se déroulent sous le patronat du gouvernement, on ne peut guère les attribuer à l'exubérance enfantine. Rares sont les discours, qu'ils soient prononcés par l'un des chefs de l'association des « Casques d'acier » ou par un raciste, dans lesquels on n'insiste pas sur l'abolition totale du traité de Versailles, et l'on n'a que trop de raisons de penser que les clauses militaires de ce traité ont été tournées sur plus d'un point par les gouvernements allemands successifs.

« Pour toutes ces raisons, il n'est nullement surprenant que la demande d'égalité de traitements en matière d'armements ait causé de sérieuses appréhensions dans les pays voisins. C'est rendre hommage à la sagesse et au sang-froid de la France de constater que la presse française est restée calme. »

« Il ne faut laisser à l'Allemagne, conclut le *Times*, aucun prétexte pour recourir à des mesures unilatérales qui détruiraient d'un seul coup toute possibilité de désarmement général. »

« Les aimables théoriciens, dit le *Morning Post*, qui s'imaginent que les traités de paix pouvaient transformer la nature humaine éprouvent une vive déception après la manifestation monstre des « Casques d'acier » à Berlin. »

Général chinois assassiné

Londres, 5 septembre.

On mande de Changhaï au *Daily Mail* que le général Tchan Tchu Chang, le dernier des grands seigneurs de la guerre, vient d'être victime d'un acte de vengeance. Un jeune Chinois a tué le général d'un coup de revolver à Tsi-Nan-Fou au moment où il montait dans le train qui devait le conduire à Pékin. Le secrétaire qui l'accompagnait a été également tué. Le meurtrier arrêté a déclaré qu'il avait voulu venger la mort de son oncle dont l'exécution avait été ordonnée par le général, il y a cinq ans. Le général qui vient de mourir avait longtemps dominé toute la région qui s'étend entre Changhaï et Pékin.

Bien qu'il fût ancien ouvrier, il vivait dans un luxe princier.

Une allocution du Pape aux membres du congrès international de physiologie

Rome, 5 septembre.

L'audience accordée par le Saint-Père à plus de 800 membres du congrès de physiologie a donné au Pape l'occasion de parler de la valeur de la science. Il a parlé de la flamme dont les hommes de science sont embrasés et qu'il avait connue lui-même dans sa jeunesse et à tant de moments de sa vie. Les pays, les idéals sont différents, mais tous les hommes de science sont unis par une inspiration commune qui est celle du bien.

Le Pape a fait allusion aux années où il pouvait se consacrer entièrement à la science pure et qui furent les plus heureuses de sa vie. On entend parfois des critiques dirigées contre la science pure, comme si les hommes qui s'y consacrent étaient moins utiles que les autres. La vérité est tout autre. Les hommes de science sont des isolés, mais c'est dans l'isolement des plus hautes montagnes que se préparent les phénomènes glaciaires et fluviaux qui rendront les plaines plus riantes et plus fertiles.

Le Pape a ajouté qu'il s'était d'autant plus intéressé au congrès que, dans sa vie de bibliothécaire, il avait eu souvent entre les mains le *Code du physiologiste*, qui est du onzième siècle. Ce code n'est qu'une description extérieure des animaux, mais il montre l'intérêt qu'on portait dès cette époque aux sciences de la nature.

Le Pape a rappelé aussi que cette visite des physiologistes avait lieu après la publication de la Constitution *Deus scientiarum Dominus*, par laquelle il avait voulu mettre au point les hautes études ecclésiastiques et qui est inspirée du plus vif amour pour la science.

Un professeur de l'université de Nancy se fait religieux

Nancy, 5 septembre.

Le professeur Georges Renard, titulaire de la chaire de droit administratif à l'université de Nancy, dont la femme fut tuée, l'an dernier, dans un accident d'automobile, avait décidé, il y a quelque temps, d'abandonner l'enseignement supérieur, pour entrer dans les ordres.

Agé de cinquante-six ans, il vient, en effet, d'être admis à un noviciat des Pères dominicains, près d'Amiens.

Le professeur Renard a publié des livres de grande valeur.

Une digue se rompt en Angleterre

Londres, 5 septembre.

A la suite de la tempête qui a sévi samedi sur l'Angleterre, et à la suite de fortes marées, la digue d'Inchelsea a été en partie rompue par les flots.

Les terres basses en deça de cette digue ont été inondées, et un grand nombre de personnes en villégiature dans cette station balnéaire ont été contraintes de se réfugier sur les toits de leurs villas, cernées et envahies par les eaux.

SUISSE

La collision de Bâle

Bâle, 5 septembre.

Au cours de l'accident qui s'est produit samedi à Bâle (voir *Faits divers*), six personnes ont été blessées dont quelques-unes grièvement. Un garçonnet de cinq ans, le petit Beck, a succombé pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Quelques instants avant l'accident, une collision s'était produite au même endroit entre un cycliste et un motocycliste attirant un certain nombre de curieux. Un camion-automobile entra directement dans le groupe qui s'était formé. Le conducteur du camion a été arrêté.

Cycliste contre un arbre

Le Locle, 5 septembre.

Samedi soir, vers 5 heures, un jeune cycliste, Maurice Noirjean, âgé de dix-huit ans, mécanicien, habitant Les Bois (Jura bernois), se rendant au Locle, s'est jeté contre un arbre. Relevé grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital où il est décédé.

M. Albert Haller, ancien pasteur

Berne, 5 septembre.

M. Albert Haller von Erlach, ancien pasteur du temple du Saint-Esprit, est mort à Berne, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La propagande communiste en Indochine

L'attitude des catholiques en face de l'agitation révolutionnaire

Les journaux ont parlé à maintes reprises, dans le courant des deux dernières années, des méfaits du communisme en Indochine. Depuis assez longtemps, les bolchévistes cherchaient dans ce pays une occasion favorable à la propagande de la doctrine et des pratiques communistes. En 1930, ils crurent l'avoir trouvée dans les deux provinces de Vinh et de Hatinh (Annam du nord).

Connaissant le tempérament des habitants de cette région, qui sont non seulement très indépendants de caractère, mais facilement révolutionnaires, au courant du mécontentement de la population, provoqué par l'augmentation exagérée des impôts de toutes sortes dans cette contrée très pauvre, les communistes voulurent profiter de l'occasion pour y introduire le régime soviétique. Les villages païens firent généralement bon accueil aux propositions des révolutionnaires et coururent à leurs conférences. Des tracts, répandus à profusion, partout, avaient pour but de rappeler les principaux points traités par les conférenciers et d'atteindre ceux qui avaient été empêchés d'assister aux réunions. Les communistes prônaient principalement le partage, ou plutôt la mise en commun, des biens de tous les adhérents, une diminution considérable des impôts et même leur suppression totale, ainsi que l'abolition de l'autorité mandarinale, organisme néfaste, disaient-ils, et qui ne servait qu'à gruger le peuple, et son remplacement par le gouvernement des Soviets, qui devait assurer à tous un bonheur paradisiaque.

En l'espace de quelques mois, ils gagnèrent à la cause révolutionnaire les huit dixièmes des villages païens. En général, il n'y avait, dans ces villages, que les gens fortunés à refuser leur adhésion au mouvement ; ce refus était motivé, on le comprend, par la doctrine du partage des biens. Mais les communistes ayant pour principe qu'ils n'ont nullement besoin de l'assentiment des intéressés pour entrer en possession de leurs biens, décidèrent d'abord de prendre tout ce qu'on trouverait dans leurs maisons, comme l'argent, le riz, les vêtements, etc... Quant aux propriétés foncières, une fois qu'ils seraient maîtres du pays, il serait encore temps d'aviser au moyen de les répartir équitablement entre les adhérents.

Ce programme commença à être mis à exécution dans les premiers mois de 1931. A partir de cette époque, on n'entendit plus parler que de pillages, d'incendies, d'assassinats : car les communistes non seulement pillaient, mais aussi tuaient ceux qui faisaient mine de résister, ou incendiaient les maisons, le pillage terminé. Visiblement, les agitateurs tenaient à inspirer la terreur. L'administration du pays, surprise par l'ampleur du mouvement, était débordée ; les postes de police étaient trop clairsemés pour mettre un frein efficace aux méfaits des bandits. Ceux-ci prenaient d'ailleurs toutes les précautions voulues, en choisissant toujours comme théâtre de leurs brigandages les endroits où ils savaient par leurs espions ne pas devoir rencontrer d'obstacle le jour du pillage.

Quelle fut l'attitude des catholiques en face du mouvement bolchéviste ? Les catholiques furent l'objet d'une propagande intense de la part des agitateurs. Ceux-ci avaient grandement à cœur de les gagner au parti, car ils se rendaient compte que le bloc de 114,000 chrétiens que comptent les provinces de Vinh et de Hatinh représente une force qu'il est préférable d'avoir pour soi que contre soi. Aussi les révolutionnaires employèrent-ils tous les moyens pour les attirer : d'abord les flatteries et les promesses, puis plus tard les menaces. On faisait surtout miroiter aux yeux des catholiques la suppression des impôts et des exactions mandarinales. On laissait dans l'ombre, ou à peu près, les autres points du programme bolchéviste. Cela ne contribua pas peu à rendre les chrétiens perplexes, et pendant quelque temps hésitants sur la conduite à tenir. Heureusement le clergé veillait. Se rendant compte que les fidèles ne connaissaient que d'une manière confuse le but auquel tendait la campagne révolutionnaire, les prêtres mirent tous leurs soins à les éclairer sur le sens véritable de cette campagne. Cette mise au point fit cesser toute espèce d'hésitation chez les catholiques, mais les communistes ne s'en rendirent compte complètement que vers avril 1931.

Alors, rendus furieux par l'insuccès de leur propagande dans les milieux chrétiens et par la prévision de l'échec auquel était vouée la campagne révolutionnaire par suite de l'abstention des catholiques, ils eurent recours aux menaces les plus terribles : menaces de mort à l'endroit des prêtres des deux provinces, à qui ils attribuaient leur échec ; à l'endroit des chrétiens : menaces de confiscation de leurs biens, de destruction de leurs villages, enfin aussi menaces de mort.

La réponse à cette nouvelle offensive ne se fit pas attendre : presque tous les villages catholiques se déclarèrent résolument anticommunistes. Seuls, une dizaine de groupes chrétiens isolés, entourés de gros villages païens entièrment gagnés à la révolution, firent attendre leur réponse, bien que, dans leur for intérieur, ils fussent aussi fermement décidés que les autres à refuser leur adhésion au parti ; ils espéraient ainsi gagner du temps et trouver le moyen d'organiser la résistance. Voulant prouver que leurs menaces n'étaient pas paroles en l'air, les communistes attaquèrent plusieurs villages chrétiens qui les mirent en déroute complète. Enfin, le 2 mai 1931, ils tuèrent le R. Père Khang, curé de Trang-Dinh, dans la province de Hatinh. Un autre prêtre, curé d'une paroisse voisine de Trang-Dinh, faillit être aussi leur victime ; il ne dut son salut qu'à la vigilance de ses paroissiens, qui, avisés de l'arrivée imminente d'un fort groupe d'assassins, purent le soustraire à temps aux coups des meurtriers, et le confier à la garde d'une puissante chrétienté des environs.

Le meurtre du prêtre et les attaques des villages catholiques eurent pour résultat d'amener les dix groupes qui avaient réservé leur réponse à se déclarer ouvertement et tout de suite contre le parti révolutionnaire, de sorte que les chrétiens formèrent bien vite un seul bloc. Seuls quelques jeunes gens indisciplinés, mauvaises têtes, mauvais chrétiens, ne craignirent pas de se joindre aux communistes ; mais cette défection d'individus isolés, indésirables dans leurs villages, n'eut aucune répercussion sur l'ensemble du bloc catholique.

Pendant les mois de mai, juin, juillet, août 1931, les communistes manifestèrent une grande activité, pillant de tous les côtés les maisons des riches païens, imposant ensuite à leurs victimes de très fortes contributions pécuniaires que les malheureux ne pouvaient verser qu'au moyen d'emprunts sur leurs propriétés foncières, et tuant sans pitié ceux qui refusaient de se soumettre à cette nouvelle spoliation. Il est à noter que, lors de la période de pillage méthodiquement organisé dans les villages païens en vue de punir les gens fortunés qui avaient refusé leur adhésion au parti révolutionnaire, les communistes, se souvenant des rudes leçons que leur avaient infligées les villages catholiques, faisant toujours bloc contre les assaillants, se gardèrent bien de les attaquer de nouveau.

A partir de septembre 1931, le pays commença à devenir plus calme. Le gouvernement avait pu le mois précédent établir enfin de nombreux postes de police : grâce à eux, il fut possible de discerner les villages les plus contaminés et les plus agressifs. De grands chefs et des meneurs furent arrêtés ; des mandarins, qui par crainte ou par complicité avaient semblé protéger les agitateurs, furent déplacés ou mis à la retraite. Peu après, les manifestations se firent beaucoup plus rares. En février 1932, elles avaient complètement cessé. Un certain nombre d'arrestations ont lieu encore, cependant, de temps à autre : ce sont des arrestations de communistes signalés comme chefs ou comme meneurs, et qui avaient pu jusqu'ici se soustraire à toutes les recherches.

Enfin, symptôme qui paraît annoncer la paix : dans la première semaine de mai, le calme était complet partout ; pas le moindre semblant de manifestation. Il faut espérer que ce calme durera et que les travaux des champs, qui sont la principale occupation des habitants de cette région, reprendront leur cours normal en toute sécurité.

Automobilisme

La course de côte du Mont-Ventoux

Cette épreuve, comptant pour le championnat international de la montagne, a été disputée hier, dimanche. La longueur de la route du Ventoux (Vaucluse) est de 21 km. 600. Voici les meilleurs temps :

Motocyclettes : Chambetier, Motosacoche 750 cm³, 19 m. 26,8 sec., record.

Side-cars : Mœritz, Victoria 1000 cm³, 18 m. 14,2 sec.

Voitures sport : Stuck von Villiez, Mercédès, 15 m. 48,6 sec.

Voitures course : Caracciola, Alfa - Roméo, 15 m. 12,4 sec., record absolu de la côte.

Dans la catégorie 1500 cm³ course, Tauber, de Zurich, sur Alfa-Roméo, s'est classé premier en 17 m. 2,4 sec., record.

Après cette course, Stuck von Villiez et Caracciola ont été proclamés champions internationaux de la montagne.

Le circuit de Tchéco-Slovaquie

Cette épreuve, disputée hier, dimanche, à Brno (Tchéco-Slovaquie), sur une distance de 495 km. 408, a été gagnée par Chiron, sur Bugatti, en 4 h. 37 m. 29,7 sec. 2. Faggioli, Maserati, 4 h. 42 m. 30,5 sec. 3. Nuvolari, Alfa-Roméo.

Le grand-prix de Monza

C'est dimanche 11 septembre que se disputera à l'autodrome de Monza, près de Milan, le grand-prix automobile, dernière grande épreuve de vitesse de cette saison.

Les meilleurs conducteurs du continent seront au départ, soit Varzi, Chiron et Lehoux sur Bugatti, Carrociola, Nuvolari, Borzacchini et Campari sur Alfa-Roméo, Lord Howe sur Delage, Fagioli, Maserati et Ruggeri sur Maserati, mais le public s'intéressera surtout à l'Américain Léon Duray, qui courra avec une Miller spécial.

La course sera disputée par éliminatoires. On aura trois groupes et les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la finale. Il y aura encore un repêchage, dont les quatre premiers seront également admis à disputer la finale. Les éliminatoires commenceront à 9 heures du matin et se disputeront sur 100 km. La finale, qui comportera 240 km., aura lieu l'après-midi.

Les causes d'usure des pneumatiques

Une marque américaine, spécialisée dans la fabrication des pneumatiques, vient de se livrer à une série d'essais et d'expériences, afin de déterminer quelles peuvent être les causes principales d'usure des pneumatiques. Les résultats ont permis de déceler huit causes essentielles qui sont, dans leur ordre d'importance : vitesse, température et temps, nature des surfaces des routes et accidents de terrain, démarrage et freinage, pression de gonflage et charges, diamètre des roues et abaissement du centre de gravité, réglage des freins, alignement des roues.

Pour les premiers de ces facteurs, voici quelques chiffres qui peuvent fournir une indication assez précise de l'influence de la vitesse sur l'usure des enveloppes. En prenant comme base 50 kilomètres à l'heure, pour obtenir un usage de cent pour cent, on aura, à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure, 75 %, à celle de 100 kilomètres 60 %, à 110 kilomètres 55 %, etc... La durée des enveloppes est fonction de la vitesse du véhicule.

En ce qui concerne la température, même constatation sur les toiles de la bande de roulement. En admettant qu'à 20° le rendement est de 100 %, un échauffement de 25° réduira le kilométrage à 80 % et un échauffement de 30° le réduira à 65 %. Un simple abaissement de température de 10° peut augmenter le kilométrage de 100 %. Les essais et contrôles ont été effectués avec une vitesse de 50 kilomètres-heure. Si la vitesse est portée de 50 à 80 kilomètres, la température passe de 20° à 32° et l'usure de la bande de roulement est deux fois plus rapide.

Statistique

Une statistique récente fait connaître qu'il y a actuellement 55,000 appareils distributeurs d'essence en Allemagne, 99,000 en Grande-Bretagne, 78,000 en France, 19,560 en Belgique, 14,830 en Suède, 14,650 en Suisse et 10,350 au Danemark.

La circulation motocycliste mondiale

Les dernières statistiques publiées font ressortir qu'il y a, actuellement, en circulation 2 millions 624,100 motocyclettes dans les différents pays du monde.

L'Allemagne, grâce à l'exonération de taxe sur les machines de faible puissance, vient en tête, ayant distancé la Grande-Bretagne. La France, dont la production s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années, figure en troisième rang, avec un total avoisinant le chiffre de 500,000 motocyclettes.

Voici, du reste, la liste des différents Etats et le nombre respectif des machines en circulation : Allemagne, 792,095 ; Grande-Bretagne, 626,649 ; France, 500,000 ; Etats-Unis, 110,915.

Italie, 93,098 ; Australie, 78,210 ; Suède, 57,500 ; *Suisse, 49,550 ;* Belgique, 44,325 ; Tchéco-Slovaquie, 40,000 ; Afrique du Sud, 40,000 ; Nouvelle-Zélande, 35,331 ; Autriche, 29,800 ; Danemark, 27,850 ; Japon, 25,000 ; Indes, 24,964.

Espagne, 15,300 ; Canada, 9,604 ; Russie, 8,813 ; Irlande, 6,399 ; Finlande, 5,660.

En Turquie, il ne circule que 400 motocyclettes, et 20 dans l'île de Madère.

De nouvelles routes alpestres en France

L'excellent réseau alpestre français va s'enrichir encore par suite de la construction de deux routes de liaison. L'une d'elles doit relier Lanslebourg à Bourg-Saint-Maurice par le col de l'Iseran, l'autre Bourg-Saint-Maurice à Albertville par Beaufort. La première des routes mentionnées atteindrait 2769 m. d'altitude au col de l'Iseran et serait ainsi le plus haut passage d'Europe, dépassant le Stelvio de 13 m. On estime que trois ans seront nécessaires pour la construction de ce secteur. Sur le versant nord, la route est achevée à plus de 3 km. du hameau de Formet. Les travaux à exécuter sur le versant sud, entre Bonneval-sur-Arc et le chalet du Mont-Iseran vont commencer. (ET)

La vie économique

Les prix

La *Sera,* de Milan, après avoir montré la baisse graduelle des nombreux indices, en Italie, a étudié le phénomène des prix qui fut, de tous temps, intimement lié aux crises qui ont suivi toutes les guerres. Le passé nous offre des perspectives concluantes. La hausse des prix est inévitablement suivie, dans un délai plus ou moins long, du retour au niveau antérieur.

La guerre de Sécession, aux Etats-Unis, a duré quatre ans, comme la guerre de 1914-1918 ; commencée en avril 1861, elle prit fin par la capitulation de Richmond, en avril 1865. L'indice annuel des prix de gros aux Etats-Unis (en papier monnaie) marquait 102 en 1861 ; il monta rapidement et presque uniformément à un maximum de 220 en 1865. La baisse commença immédiatement après la fin des hostilités, d'abord rapide, puis plus lente, interrompue, de 1871 à 1875, par une reprise de la hausse des prix. Ce n'est qu'en 1879, soit trois ans plus tard, que le nombre-index retourne au niveau de 1861.

Si nous retournons plus loin vers le passé et si nous examinons le mouvement général des prix en Angleterre durant les guerres de la révolution française et de l'Empire, nous voyons avant tout que le nombre-index, qui était de 133 en 1790, atteint la valeur maximale de 251 en 1810. Après la chute de Napoléon, en 1814, il était encore à 234 ; les événements de 1815 n'empêchèrent pas la baisse, mais l'indice ne retourna à son point de départ de 133 qu'en 1828, treize ans après le rétablissement de la paix générale.

Les relations entre la Suisse et l'Angleterre

Le rapport sur les conditions économiques de la Suisse publié par le département anglais du commerce d'outre-mer dit que, étant donnée la concurrence active de la part des pays voisins, le prix joue un rôle important, quoique les acheteurs suisses soient prompts à apprécier la qualité. L'essentiel est d'étudier leurs habitudes et leurs goûts et à s'y conformer si l'on veut faire des affaires. Dans celles-ci, leur intégrité est grande. Les mauvaises dettes sont rares.

Les voyageurs britanniques sont généralement bien accueillis en raison de leur réputation d'honorabilité. Les marchandises produites en Suisse sont presque exclusivement de haute qualité et, en 1931, la Grande-Bretagne était le meilleur client de la Suisse.

Les transports internationaux

La conférence internationale concernant la revision partielle de la convention des frais de transport par chemin de fer a accepté à l'unanimité la prolongation de l'application des dispositions transitoires. L'effet de cette décision est d'interdire la charge de remboursement, ce qui aura une importance surtout pour les Etats ne disposant pas d'une monnaie sûre. Les représentants qui avaient les pleins pouvoirs nécessaires ont signé la convention : les autres auront le loisir de la signer pendant le délai qui leur est imparti et qui expire le 15 septembre.

Nouvelles religieuses

Une offensive antireligieuse générale des Soviets

La haine antireligieuse du communisme, après avoir accumulé les ruines en Russie, ruines des monuments et de trésors artistiques, mais ruines encore plus lamentables des âmes où la rage contre Dieu et contre la vertu s'acharne jusque dans les cœurs des enfants, ne peut plus se contenir dans les frontières de l'Etat soviétique.

Déjà depuis longtemps elle subventionne des officines de presse où la consigne est de corrompre surtout la jeunesse.

Selon le *Daily Express,* le parti communiste anglais a reçu de Russie l'ordre d'attaquer les organisations religieuses britanniques. Des centres de propagande ont été créés dans 50 villes.

Les catholiques canadiens

Le dernier recensement de la population au Canada montre une réjouissante augmentation des catholiques. Sur 10,376,786 habitants, il y avait, à la fin de l'année 1931, 4,098,546 catholiques. Il y a dix ans, il y avait, 8,788,483 habitants, dont 3,389,636 catholiques. Dans la province de l'Ontario, on compte 715,848 catholiques sur une population de 3,413,683 habitants, mais dans le Saskatchewan et dans l'Alberta, la proportion est beaucoup plus forte et montre que la migration des Canadiens français s'est faite vers les provinces de l'est. Les familles catholiques réussissent mieux dans l'agriculture que les familles d'autres confessions.

La statistique des non-catholiques montre que les anglicans sont au nombre de 870,482. L' « Eglise unie », qui groupe les presbytériens, les méthodistes et congrégationalistes, annonce environ deux millions d'adhérents.

PETITE GAZETTE

Une baronne centenaire

Samedi, a été célébré, au château de Reinach-Hirtzbach (Alsace), le centenaire de la baronne de Reinach, née le 3 septembre 1832, à Wattwiller. Fille du baron de Gohr et de son épouse Caroline, comtesse de Barbier-Schroffenberg, elle s'était mariée le 15 juillet 1851 avec le baron de Reinach-Hirtzbach, officier de la Légion d'honneur, député au Corps législatif français jusqu'en 1869, conseiller général du Haut-Rhin, membre de la délégation d'Alsace-Lorraine et maire de Hirtzbach jusqu'à sa mort, en 1894. De ce mariage sont issus six enfants, dont deux sont morts.

Pendant la guerre de 1914-1918, la baronne de Reinach, à la suite de l'évacuation de Hirtzbach, habitait le château de Hegenheim, et ce fut sa plus grande joie de voir revenir, en 1918, l'Alsace à la France. Née sous le règne de Louis-Philippe, elle fut contemporaine de la conquête de l'Algérie, de la révolution de 1848, des événements du règne de Napoléon III et de la guerre de 1870.

Restée en possession de toutes ses facultés, elle garde sur ces époques des souvenirs très précis.

Un club original

A New-York, la ville des clubs innombrables et si différents, il y a le club des marchands de journaux devenus millionnaires. Il fut jadis présidé par Edison. Il compte cinquante-deux membres, lesquels se réunissent chaque année en un banquet confraternel où ils apparaissent tous, vêtus comme les marchands de journaux de la rue, comme ils étaient eux-mêmes au temps de leurs débuts. Quand le banquet est fini, ils se répandent dans la ville et, pour quelques heures, reprennent leur ancien métier. Ils l'exercent avec entrain et même enthousiasme, car la recette commune est versée à une œuvre de bienfaisance qui a pour but de venir en aide aux marchands qui n'ont pas eu, comme eux, la chance de s'enrichir.

La deuxième ville française

Qui le croirait ? La plus grande cité française, après Paris, n'est pas en France, ni même dans une des colonies françaises. Nous la trouvons au Canada, et c'est Montréal.

Montréal — l'ancienne Ville-Marie, du temps de Louis XIV — compte 700,000 citoyens de sang français sur une population totale de 1 million d'habitants.

La race française regagne tous les jours du terrain au Canada.

Il y a trois cents ans, 6000 Français habitaient le Nouveau Monde ; cent cinquante ans plus tard, 60,000 ; aujourd'hui, en comptant ceux qui ont essaimé aux Etats-Unis, 5 millions ; et, si la progression se maintenait seulement à la moitié de ce qu'elle fut jusqu'ici, 35 millions dans un siècle !

85 députés canadiens français siègent à la Chambre des communes du Dominion, sur un total de 215 membres.

Les régions françaises, peu à peu, empiètent sur les régions voisines, gagnant la majorité en Ontario, depuis dix ans, dans vingt communes anglaises ; fondant, surtout vers le nord-ouest, depuis vingt-cinq ans, une centaine de paroisses nouvelles dans des régions inhabitées.

A Québec, où l'élément français forme 95 pour 100 environ de la population, la natalité est de 37 pour 1000, alors qu'à Montréal, où il ne représente que 70 pour 100, elle est seulement de 17 pour 1000. A Toronto enfin, où l'élément français ne compte pas, le taux de natalité tombe à 2 pour 1000.

Les Canadiens français n'ont pas oublié les traditions qui font les belles familles.

Un congrès napoléonien

Sous les auspices de la *Revue des études napoléoniennes,* le deuxième « congrès Napoléon » se tiendra à Paris, du 4 au 6 octobre. Il est placé sous le patronage du ministre de l'éducation nationale. Le congrès comporte diverses communications, l'examen d'un projet d'une Bibliothèque Napoléon et d'une Maison Napoléon. D'autre part, d'importantes conférences et fort intéressantes visites sont prévues. Les chemins de fer d'Etat français accordent une réduction de 50 %, valable 12 jours, en faveur des congressistes et de leurs familles.

Flamands et Wallons

La *Scalpel,* revue des médecins belges, donne des renseignements intéressants sur la natalité en Belgique. Dans les provinces wallones, on enregistre, comme proportion de naissances, le 15,51 pour mille habitants, tandis que, dans les provinces flamandes, cette proportion atteint le 22,21 pour mille. Parmi les cités où la natalité est le plus en baisse se trouve Bruxelles, où le quartier Saint-Joost n'a que 9,62 pour mille de naissances.

Si cette proportion prévaut, on peut annoncer, presque à coup sûr, que, dans cinquante ans, les Wallons devront céder le pas aux Flamands. Le plus haut chiffre de naissances a été atteint dans le cercle flamand de Maaseik, avec 36,23 pour mille. C'est, semble-t-il, un record européen.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Grasshoppers a battu Young-Fellows, 3 à 2 ; Lausanne-Sports, Blue-Stars, 2 à 1 ; Bâle, Chaux-de-Fonds, 3 à 2 ; Urania-Genève, Bienne, 3 à 0 ; Lugano, Etoile-Carouge, 4 à 1 ; Young-Boys, Servette, 6 à 0 ; Concordia, Zurich, 3 à 0. Aarau et Nordstern ont fait match nul, 1 à 1.

En première ligue, Racing-Lausanne a battu Boujean, 4 à 3 ; Granges, Berne, 3 à 1 ; Olten, Soleure, 2 à 1 ; Cantonal, Montreux, 3 à 1 ; Lucerne, Old-Boys, 2 à 1 ; Locarno, Bellinzone, 4 à 1. Brühl et Œrlikon ont fait match nul, 1 à 1.

Les championnats du monde cyclistes

Samedi, au cours de l'avant-dernière réunion des championnats du monde cyclistes, à Rome, se sont disputées les courses du championnat de vitesse pour amateurs.

Voici les résultats :

Richter (Allemagne) a battu Mozzo (Italie) en deux manches.

Finale pour la 3me place. — Frach (Allemagne) a battu Busika (Autriche) en deux manches.

Wægeli (Suisse) a été éliminé en quart de finale par Mozzo (Italie).

Hier, dimanche, s'est disputé le championnat de vitesse pour professionnels. Voici les résultats des finales : 1re finale : 1. Scherens ; 2. Michard, déclassé. 2me finale : 1. Scherens ; 2. Michard, à une demi-roue.

Le Belge Scherens est donc champion du monde 1932.

Le tour de France

D'importantes modifications seront apportées, comme on sait, dans l'organisation du tour de France de 1933.

La populaire course cycliste se disputera en sens inverse ; la première étape aura lieu de Paris à Lille, puis les coureurs gagneront la frontière belge, l'Alsace, les Alpes, la côte méditerranéenne, les Pyrénées, les côtes de l'Atlantique et, par La Rochelle, Rennes, et Caen, rentreront à Paris.

Vingt-trois étapes sont au programme ; il n'y aura que quatre journées de repos, à Evian, Nice, Perpignan et Pau.

Le règlement des bonifications est maintenu, mais les deux premiers de chaque étape seulement seront avantagés : le premier par 3 points, le second par 2 points. La bonification de trois minutes au coureur gagnant une étape avec trois minutes d'avance est maintenue.

Voici le nouvel itinéraire de cette course de 5000 kilomètres :

Paris-Lille, Lille-Charleville, Charleville-Metz, Metz-Belfort, Belfort-Evian, Evian-Aix les Bains, Aix les Bains-Grenoble, Grenoble-Gap, Gap-Digne, Digne-Nice, Nice-Cannes, Cannes-Marseille, Marseille-Montpellier, Montpellier-Perpignan, Perpignan-Ax les Thermes, Ax les Thermes-Luchon, Luchon-Tarbes, Tarbes-Pau, Pau-Bordeaux, Bordeaux-La Rochelle, La Rochelle-Rennes, Rennes-Caen, Caen-Paris.

Cet itinéraire comporte l'escalade de tous les grands cols des Alpes (Arravis, Famières, Télégraphe, Galibier, Laffrey, Vars, Allos, Braus) et des Pyrénées (Peyresourde, Aspin, Tourmalet, Aubisque).

Les championnats d'Europe d'aviron

Les championnats d'Europe d'aviron se sont disputés samedi et hier, dimanche, à Belgrade.

Voici les champions d'Europe :

Skiff : Mariani, Italie.

Deux sans barreur : Suisse.

Deux avec barreur : Hollande.

Double scull : Hongrie.

Quatre avec barreur : Italie.

Quatre sans barreur : Hongrie.

Huit : Yougoslavie.

La coupe Glandaz a été gagnée par l'Italie, qui a obtenu deux victoires et quatre deuxièmes places.

Une victoire de nageurs suisses à Cannes

La première équipe du Cercle des nageurs de Genève, champion suisse de water-polo de 1932, a rencontré hier après midi, dimanche, à Cannes, la première équipe de cette ville. Après un match disputé, le Cercle des nageurs a remporté la victoire par 5 buts à 0.

Les Six jours cyclistes d'Amérique

M. John Chapmann a fixé la date des courses des Six jours que, cette année encore, et malgré la crise, il continuera d'organiser en Amérique.

Les Six jours de Chicago auront lieu du 2 au 9 novembre et ceux de New-York du 27 novembre au 3 décembre.

Selon les résultats financiers, John Chapmann décidera s'il doit organiser une seconde série, comme à l'ordinaire, ou en rester là.

Les Jeux olympiques de 1940 auraient lieu à Tokio

M. William May Garland, président du Comité olympique américain, a déclaré qu'il était partisan de faire disputer les Jeux olympiques de 1940 au Japon et qu'il ferait son possible pour que ce désir devienne une réalité. Il estime que les Japonais ont fait de tels progrès que les Jeux de 1940 leur reviennent de droit.

Les milieux sportifs se préoccupent de savoir où auront lieu les Jeux olympiques de 1940. On sait que Berlin a été choisi pour ceux de 1936.

ARCHÉOLOGIE

Un campement helvète

La Société d'histoire du Freiamt d'Argovie a fait faire des fouilles à Kalofenwald, près de Wallenschwil (Argovie), qui ont permis de mettre au jour un campement helvète fortifié. Il s'agit d'une place quadrangulaire d'environ 50 mètres de côté, entourée d'un mur construit sans mortier, de 2,5 m. de large et de 2 mètres de hauteur. Aux angles devaient se trouver des tours, car les murs y sont fortement élargis. A l'intérieur de l'emplacement, on a découvert des restes d'anciennes cabanes d'habitation. En dehors des murailles principales, se trouvent d'autres ouvrages de maçonnerie dont la signification n'a pas encore été interprétée. Il apparaît que ces ouvrages datent du dernier siècle avant Jésus-Christ. Les constructions à l'intérieur des murailles seraient antérieures aux autres.

La légende de Stonehenge

Dans les plaines de Salisbury est le Carnac de la Grande-Bretagne, les remarquables cercles de pierres géantes de Stonehenge.

Les celtomanes ne manquèrent pas d'y voir un temple druidique ; il existe encore une association qui y célèbre des rites que les initiés imaginent druidiques eux aussi ; le zèle de ces bons illuminés, qui vont jusqu'à se faire enterrer à Stonehenge, n'est pas absolument inoffensif ; comme il met en danger le monument et paysage, on les a récemment priés d'aller ailleurs.

Le congrès de préhistoriens qui vient de se tenir à Londres s'est occupé de Stonehenge. Il a reconnu que, si une partie des pierres ont été apportées d'un district assez limité du Pays de Galles, les plus grandes sont d'origine locale, ce qui résout la question des moyens de transport aux temps préhistoriques.

Le professeur écossais Gordon Childe a démontré, une fois pour toutes, que les druides ne sont pour rien dans la construction de Stonehenge.

Et le professeur irlandais Mac Alister a conclu d'une manière qui pourrait bien, hélas ! être définitive : « Nous ne savons pas qui a construit, ni quand, ni pourquoi. »

V. HOSTACHY

Les Missionnaires de la Salette

Prix : 2 francs

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

170, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

VARIÉTÉS

L'été à New-York

New-York n'a que deux saisons : l'hiver et l'été.

Le printemps est fait d'un petit nombre de jours d'hiver et d'été qui alternent. L'automne, qu'on appelle communément « l'été des Indiens », est un véritable et superbe été, radieux, sec, mais sans chaleur excessive.

La chaleur, c'est l'essence de l'été new-yorkais.

Les gratte-ciel aux briques polychromes miroitent sous le soleil de plomb. Les trottoirs amollis s'enfoncent sous le talon. Le goudron noir de la chaussée, qui fond, reproduit fidèlement le dessin du pneu neuf qui vient de passer.

Le Parc central, seul espace où l'œil espère se reposer de la pierre, est grillé. Les arbres ont perdu leurs feuilles prématurément. Les pelouses, séchées, sont pelées. Les allées, lorsqu'elles ne sont pas bitumées, se cachent sous une couche épaisse de poudre ocre. Les enfants jouent dans des nuages de poussière. Lorsqu'un massif réussit encore à dresser un écran entre le soleil et la terre, l'ombre étroite couchée à ses pieds sert de refuge à cent formes humaines avachies.

Certains jours, l'air brûle et sèche la peau comme aux abords du Sahara ou dans la Haute-Egypte. Il a traversé toute la largeur d'un continent où la terre flamboie. Mais le plus souvent, la chaleur est humide, lourde, déprimante. La peau est moite et l'on éprouve cette sensation suprêmement désagréable d'être *sticky*, gommeux. Sur la fin de la journée, parfois, un violent orage éclate. Une pluie tropicale s'abat. La température s'abaisse pour un jour ou deux, puis repart pour des hauteurs qui donnent beaucoup de joie aux amateurs de records.

Les vacances sont courtes pour la plupart des Américains : quinze jours, trois semaines au maximum, sont la moyenne habituelle des congés. Mais, à New-York, ce n'est pas de travailler qui est surtout pénible. Dans l'ombre des vastes bureaux bien aérés, on n'est pas toujours si mal. C'est d'y vivre en dehors des bureaux. Que d'appartements sont transformés en étuves ! Il faut avoir soin, lorsqu'on se loge, de chercher l'exposition sud et est, grâce à laquelle, si les vents sont favorables, vous capterez peut-être un peu de brise de mer. Il faut surtout veiller à ce que les pièces d'habitation aient plusieurs fenêtres situées à des points cardinaux différents pour pouvoir faire des courants d'air. A New-York, sans courants d'air, point de confort.

La chaleur transforme les mœurs. Les magnats de Wall Street ne portent plus de gilet et, à partir d'un niveau relativement élevé dans l'échelle des fonctions, la règle commune pour les hommes est d'enlever même la veste au bureau.

Les pauvres, qui habitent dans de vieilles maisons basses, ont peine à trouver le sommeil dans leurs taudis. On les aperçoit tantôt accroupis sur les escaliers métalliques extérieurs que l'administration, résignée aux incendies, impose aux quartiers populaires. Tantôt ils transportent un matelas sur le toit en terrasse qui sert à tous les locataires pour faire sécher le linge, dormir les bébés ou prendre l'air aux chiens. Quelquefois même ils passent la nuit, étendus sur un journal, dans le parc ou dans les squares que la municipalité tolérante laisse spécialement ouverts pendant les époques de chaleur.

Les gens plus aisés s'offrent le luxe de ventilateurs portatifs qu'ils dirigent, aux nuits étouffantes, dans l'axe de leur lit. Les plus riches louent ou achètent des *bungalows* (légères constructions de campagne) aux environs de New-York. Les puissants de Wall Street ont leur propriété dans les verdures de Long Island et se rendent à leur bureau chaque matin en yacht ou en canot automobile.

Les maisons d'appartements, qu'on se met à construire, comme les immeubles de bureaux, en gratte-ciel, offrent, aux étages supérieurs, cet avantage incomparable, l'été, d'être infiniment mieux aérés et plus fraîches que les anciennes résidences enfoncées dans la rue. Dans les hôtels comme dans les maisons privées, les loyers montent avec les étages. Ce n'est pas par snobisme seulement qu'on cherche à habiter toujours plus haut.

Les pompiers ne chôment pas, l'été. Dans tous les quartiers populaires ils baignent les enfants. A une bouche d'incendie, ils adaptent un appareil à douches sur le bord du trottoir. Ces nombreux enfants, dans des maillots de bains les plus hétéroclites, viennent s'ébattre dans l'eau froide. Au bout d'une heure, le pompier replie bagage et s'en va dans le secteur voisin.

Les grandes personnes, après la journée de travail ou le dimanche, vont à Coney Island, la plage populaire de New-York. On s'y rend en métro en moins d'une heure. On a maintes fois décrit cette écœurante agglomération d'humains sur le sable. Hommes et femmes sont serrés sur la plage comme sauterelles sur le sable. Dans l'eau, impossible d'avoir une brassée libre devant soi. La police a deux tâches très absorbantes : l'une de rapatrier les enfants perdus, l'autre de s'assurer que tous les costumes de bains ont des jupes.

Pour varier les distractions, la jeunesse, qui ne craint pas les moustiques, aime aller le dimanche dans les bois de Staden Island ou du New-Jersey. On prend des ferry-boats ventrus.

Comme on peut le supposer, un New-Yorkais sur deux fuit la cité en automobile. Mais là, comme nulle part ailleurs, l'auto tuera l'auto, car, sur toutes les routes rayonnant vers la métropole, ce n'est qu'un long chapelet de voitures et l'on s'imagine quel calvaire ce peut être chaque dimanche soir d'attendre une heure ou deux son tour de passer sur un ferry, avant de rentrer chez soi, exténué de fatigue, de soleil et de chaleur.

Publications nouvelles

Où dînerons-nous ? — Edition Arnold Bopp & Cie, Zurich ; 280 pages. Prix : 1 fr. 80.

Comment trouver en voyage un bon restaurant ? Voici la question qui se pose très souvent pour tout voyageur, qu'il s'achemine en auto, à pied ou en chemin de fer.

Un guide des spécialités gastronomiques vient de paraître ; il donnera satisfaction aux gourmands de la cuisine et de la cave. Ce volume vient d'être édité par la maison Bopp & Cie, à Zurich, avec la collaboration de nombreuses sections du Touring-Club suisse, notamment de la section de Genève et de l'Office central de propagande en faveur des produits de l'arboriculture fruitière et de la viticulture suisse à Zurich.

Une innovation très intéressante de ce volume est de donner de courtes descriptions des vignobles de chaque canton. On y trouve une liste alphabétique des restaurants recommandés dans toute la Suisse. Une annexe présente les curiosités pittoresques et historiques groupées par cantons et régions.

Cours de religion, en forme de petits prônes, par Duplessy. Paris, Téqui, libraire. Fribourg, Librairie catholique.

Lettre à l'auteur :

Je viens de parcourir vos *petits prônes,* et je veux sans retard vous dire mes félicitations.

Heureuse idée d'abord que celle d'un cours de religion donné sous forme d'un petit prône ! Trois petites pages claires, substantielles, sur chacune des vérités à croire, sur chacun des devoirs à pratiquer, et sur chacun des sacrements à recevoir : c'est autant de lectures instructives, attrayantes, à la portée de tous.

Ce procédé est excellent. Il répond si bien aux nécessités de l'heure présente. Dans notre vie si agitée, si dispersée, on recule devant une longue lecture, ou, si on s'y adonne, avec quelle peine on arrête le mouvement de l'esprit ! Mais on va d'instinct aux pages courtes, alertes, pleines de lumière.

Je bénis de tout cœur et votre initiative si opportune, et sa réalisation magistrale.

Ces pages feront du bien. C'est, je le sais, le plus cher de vos désirs.

† *Jean, Cardinal Verdier,*
Archevêque de Paris.

FRIBOURG

Motocycliste tué par le tramway

Hier soir, dimanche, vers 8 heures, à Fribourg, un motocycliste, M. Siegfried Egger, menuisier à Marly-le-Grand, arrivait à allure normale sur la place de la gare. Il allait s'engager dans l'avenue de Pérolles lorsque, pour gagner quelques minutes, il dépassa à gauche une voiture de tramway qui allait à Pérolles. Celle-ci cachait une voiture qui descendait. Le choc fut violent et M. Egger roula sur la chaussée, d'où il fut relevé perdant son sang en abondance. Il fut transporté sans connaissance chez M. le docteur Niquille, puis, après avoir reçu des soins, il fut conduit à l'Hôpital cantonal. Il succomba comme on le transportait dans la salle d'opération. Il avait une grave fracture du crâne.

M. l'appointé Delley a procédé à l'enquête, qui a nettement établi la faute de M. Egger. Pour avoir enfreint un règlement de la police de la circulation qui interdit formellement de dépasser à gauche une voiture de tramway et pour n'avoir pas voulu faire un contour suivant les règles prescrites, M. Egger a été tué. Il était au bénéfice d'un permis de conduire provisoire.

M. Egger était âgé de trente-huit ans ; il était marié et père de deux enfants.

Natation

Le Club des nageurs de Fribourg, qui est certainement l'un des plus actifs de la Suisse romande, avait reçu une très aimable invitation aux concours qu'organisait le Club de Berthoud en l'honneur de l'inauguration de sa belle piscine. Les Fribourgeois avaient répondu très nombreux à cette invitation et ont fait une véritable moisson de prix.

Voici les résultats :

4 fois 50 mètres brasse, Messieurs : 1. Fribourg, 2 min. 33 sec. 8 ; 2. Berthoud, 2 min. 46 sec.

4 fois 50 mètres libres, Messieurs : 1. Fribourg, 2 min. 20 sec. ; 2 Berthoud, 2 min. 37 sec. 2.

4 fois 50 mètres brasse Messieurs : 1. Fribourg, 2 min. 46 sec ; 2. Berthoud, 2 min. 50 sec., 2.

4 fois 50 mètres 4 nages, Juniors : 1. Fribourg, 2 min. 56,3 ; 2. Berthoud, 3 min. 7,2.

4 fois 50 mètres brasse, Juniors : 1. Fribourg, 3 min. 8,2 ; 2. Berthoud, 3 min. 22,8.

4 fois 50 mètres 4 nages, Dames : 1. Fribourg, 3 min. 23 ; 2. Berthoud, 3 min. 37,2.

4 fois 50 mètres 4 nages, Dames : 1. Frithoud, 3 min. 33 ; 2. Fribourg, 3 min. 41,6.

Dans un match de water-polo, Fribourg I a battu Berthoud I par 8 buts à 0.

Radio

Mardi, 6 septembre

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 5 à 13 h. 45, suite du gramo-concert. 17 h. 1, pour Madame. 17 h. 30 (de Montreux), concert relayé du restaurant Ungaria. 18 h. (de Genève), gramo-concert. 19 h. 1 (de Genève), « Ma discothèque », par Aloys Mooser. 19 h. 30 (de Lausanne), « Le dessin animé », causerie de M. Géa Augsbourg. 20 h. (de Lausanne), concert populaire par un orchestre champêtre, 21 h. (de Genève), récital de chant, par M. Hermann Simberg, premier ténor lyrique de l'Opéra de Berlin. 22 h. (de Prague), soirée populaire de la Bohême du sud.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h. 30, concerts par l'orchestre Radio-Suisse allemande. **20 h. (de Berne), concert d'orgue par M. le professeur Gogniat, retransmis de la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg.** 20 h. 55, concert par l'orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Leipzig, 22 h. 15, collegium musicum. Londres régional, 20 h., promenade-concert. Milan, Turin, 20 h. 30, « d'Artagnan », opérette, de Varney. Vienne, 21 h. 15, chants et airs. Poste Parisien, 20 h. 45, concert avec le concours de M. Pierre Fouchy, de l'Opéra-Comique.

Pour la béatification de la servante de Dieu Marguerite Bays

Dons reçus à la cure de Siviriez : M. Maillard, Rueyres-Saint-Laurent, 2 fr. De Vuisternens-devant-Romont, 10 fr. De Sommentier, 15 fr. De Vevey, 20 fr. D'Estavayer-le-Gibloux, 15 fr. De Villarlod, 5 fr. Mme Marie Gumy, Lausanne, 5 fr. De Rueyres-Saint-Laurent, 2 fr. Mme Python-Page, Fribourg, 20 fr. De Bonnefontaine, 3 fr. De Montbovon, 5 fr. De Semsales, 5 fr. De Cheiry, 3 fr. D'Attalens, 5 fr. De Rueyres-Saint-Laurent, 5 fr. De Fribourg, 5 fr. De Hauteville, 10 fr. De Surpierre, 1 fr. De Rue, 5 fr. Mme Marie Berset, Villargiroud, 2 fr. D'Ependes, 1 fr. De Farvagny-le-Grand, 4 fr. D'Orsonnens, 2 fr. De Villarimboud, 5 fr. De Saint-Aubin, 2 fr. De Vaulruz, 5 fr. A. L. Villeneuve (Broye), 5 fr. De Semsales, 5 fr. Mme veuve Deillon, Bulle, 5 fr. Mme veuve Cécile Kolly, Bulle, 10 fr. D'Orsonnens, 5 fr. De Rueyres-Saint-Laurent, 5 fr. De Fiaugères, 2 fr. De Fiaugères, 5 fr. De Nyon, 2 fr. De Torny-le-Grand, 5 fr. d'Ependes, 2 fr. d'Ecublens, 4 fr. De Semsales, 5 fr. X., 3 fr. De Romont, 5 fr. M. Bielmann, 20 fr. De Rueyres-Saint-Laurent, 2 fr. M. l'abbé Bord, curé de Villeneuve, 5 fr. M. l'abbé Ballaman, curé de Belfaux, 5 fr. De Cheyres, 1 fr. 50. Mme Marthe Colliard, Attalens, 2 fr. De Cheyres, 2 fr. De Cheyres, 2 fr. De Fribourg, 5 fr. De Prez-vers-Noréaz, 3 fr. M. Grand, Romont, 5 fr.

Champignon géant

Les membres de la Société fribourgeoise de mycologie, qui faisaient une course près de Morat, ont trouvé un champignon géant d'une vingtaine de kilos. On peut voir un fragment de ce champignon, pesant 6 kilos, à l'hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.

Football

Hier après midi, au stade de la Motta, Richemont I a battu, après un joli match, la bonne équipe de Cantonal II, de Neuchâtel, par 5 buts à 3. A Avenches, Fribourg III a battu Avenches I par 3 à 1. A Morat, Morat I a battu Central II par 6 buts à 3.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, le 3 septembre : Œufs, la douzaine, 1 fr. 40-1 fr. 50. Pommes de terre nouvelles, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 20-80 c. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Pois, le demi-kilo, 30 c. Haricots, le demi-kilo, 30-40 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10 c. Chicorée, la tête, 10-20 c. Oignons, le paquet, 20 c. Concombres, la pièce, 10-20 c. Raves, le paquet, 20 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 60 c. Rhubarbe, la botte, 15-20 c. Tomates, le kilo, 50 c. Pommes, les 5 litres, 80-1 fr. 50. Poires (diverses sortes), 90-1 fr. 50 Myrtilles, le litre, 80 c. Mûres, le litre, 60 c. Framboises, le litre, 60-70 c. Prunes, les 2 litres, 40-60 c. Pruneaux, les 2 litres, 70 c. Raisin, le demi-kilo, 50-60 c. Abricots, le demi-kilo, 45-50 c. Pêches, le demi-kilo, 40-50 c. Citrons, la pièce, 10-15 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 40. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 50. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80 c. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80 Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 80. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-2 fr. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 10. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 40-2 fr. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique Fribourg-Ancienne. — Mardi, 6 septembre, reprise des leçons obligatoires, à 20 h., halle de la Mottaz.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

Le secret du Faron

par **Paul SAMY**

Sans se soucier de la mauvaise humeur de Clara, Pérem dit simplement :

— Veuillez, madame, avertir M. Remondier que je désire le voir.

— Mon mari, monsieur, ne vous recevra que s'il sait à qui il a affaire. C'est assez d'avoir été trompé une fois.

— Alors, fit l'inspecteur en lui montrant sa carte de police, donnez-lui ma qualité. Il n'hésitera pas un instant à me recevoir.

Mme Remondier pâlit. En traversant le corridor, elle avait vu un autre homme contre la porte d'entrée. Elle pressentit qu'on venait arrêter son mari.

Pour quel motif ? Elle n'eut pas le temps de se le demander, car sa femme de chambre entrant au salon lui dit :

— Madame, monsieur n'est pas dans sa chambre, il est sans doute sorti.

Pérem, flairant un mensonge, insista.

— Monsieur Remondier, je le sais, n'a pas quitté ce matin son appartement. Ne m'obligez pas, madame, à faire une perquisition chez vous. J'ai ordre de le conduire devant le chef de la Sûreté, ajouta-t-il, en montrant à Clara le mandat d'amener.

— Si on vous dit, monsieur, que mon mari n'est pas là, c'est qu'il n'y est pas. Vous pouvez vous en assurer vous-même si cela vous plaît.

L'inspecteur hésita. Mme Remondier ne s'inclinerait pas devant une perquisition si son mari était présent. La jeune femme ne devait point mentir.

— Vous ne savez donc pas quand M. Remondier rentre ou sort ?

— Il lui arrive souvent de rentrer tard dans la nuit ou de partir de bon matin quand il revient de voyage ou quand il y va. Il n'a pas l'habitude de me déranger.

— Il prend bien, cependant, ses repas chez vous ?

— Son couvert est toujours mis, mais ses affaires l'obligent souvent à prendre ses repas là où il se trouve.

Pérem comprit qu'il n'en saurait pas davantage et que le couple vivait une existence séparée.

Il ne lui restait plus qu'à faire surveiller la maison et à surprendre Remondier dès qu'il reviendrait chez lui.

Cependant, avant de se retirer, il voulut poser une dernière question à Clara.

— Votre frère, madame, M. Seignac, n'habite donc pas chez vous ?

Clara se tenait maintenant sur ses gardes. On voulait arrêter son mari et peut-être aussi son frère.

— M. Seignac, dit-elle, vient quelquefois déjeuner ou dîner ici, mais il n'y couche pas.

— Cependant, dit Pérem, l'appartement que vous occupez est à son nom ?

— Mais oui, répondit-elle. Mon mari est placier d'appartements. S'il avait pris celui-ci à son nom, il n'aurait pas touché sa commission.

Ce fut dit avec une telle naïveté que l'inspecteur n'y vit aucune intention de le tromper.

— Cependant, fit-il, vous savez bien son adresse ?

— Ma foi non. Mais mon mari vous la donnera. Ils se voient tous les jours à l'agence Remondier, rue Biot.

Pérem était au bout de ses questions. Il salua Mme Remondier et se retira avec son collègue.

En bas, il donna des indications aux deux agents de la Sûreté qu'il établit en permanence à la porte du numéro 15, et remontant avec Naroli dans l'automobile de la police qui devait amener Remondier au quai des Orfèvres, il se rendit à la rue Biot.

Pérem faisait à tout hasard cette visite à l'agence. Il craignait maintenant que, mis en défiance par le récit de sa femme de son interrogatoire chez le juge, Remondier n'ait pu s'enfuir à l'étranger.

Rue Biot, ils trouvèrent Dorny à son poste. Celui-ci, derrière ses lunettes, reconnut aussitôt l'inspecteur et devina que ce n'était pas cette fois pour louer un appartement qu'il venait à l'agence.

D'ailleurs, Pérem alla droit au but.

— Où est M. Remondier ? demanda-t-il.

— Vous voyez, répondit Dorny en montrant la pièce vide, il n'y est pas.

— Quand viendra-t-il ?

— Je l'ignore. Il n'a pas d'heure fixe.

— Et M. Seignac ?

— Je ne connais pas.

— Vous ne connaissez pas le beau-frère de M. Remondier qui le voit ici ?

— Beaucoup de clients ou de collègues de M. Remondier viennent le voir. Ils entrent, causent ensemble et sortent. Je ne m'occupe que de ceux qui s'adressent à moi.

Toi, se dit Pérem en regardant fixement Dorny, tu es en train de me rouler. On va te délier la langue.

— Vous vous appelez comment ?

— Marcel Dorny.

— Votre âge ?

— Trente-huit ans, répondit Dorny qui avait oublié sa tenue de vieux.

— Hein ! s'écria Pérem. Trente-huit ans ! Sortez votre bonnet et vos lunettes.

— Mais monsieur ! De quel droit ? protesta le complice de Remondier.

D'un revers de main, Pérem envoya promener le bonnet et les lunettes de Dorny qui apparut sous sa vraie figure.

L'inspecteur éclata de rire.

— Vous ne vous appelez donc plus Jaillet ? dit-il. Jaillet, de la rue Vivienne.

— Monsieur, vous vous trompez, fit Dorny.

— Et vous, qui trompez-vous avec ce bonnet de vieux et ces lunettes ? Prenez votre chapeau. Fermez votre boîte et suivez-nous.

— Je proteste ! s'écria Dorny en se campant derrière son bureau.

— Vous ne voulez pas qu'on vous force à nous suivre ?

— Mais je n'ai rien fait. Pourquoi m'arrêtez-vous ?

— On ne vous arrête pas, dit Pérem. On veut seulement vous demander quelques renseignements. Suivez-moi.

— Mais, demanda encore Dorny qui cherchait un moyen pour ne point aller à la Sûreté, n'ayant pas la conscience tranquille, qui gardera l'agence ?

— Vous n'êtes pas le seul employé ? Où est l'autre. Car vous étiez deux, il y a quelque temps.

— Je suis seul. Celui qui tenait les écritures avec moi est retourné dans son pays.

Il faisait allusion à Jules Mérilot.

— Votre patron a certainement une clef. D'ailleurs, on ne vous gardera pas longtemps.

Sur ces derniers mots, Dorny se décida à obéir. Il sortit derrière les inspecteurs qui se dirent quelques mots à voix basse tandis que l'homme de Remondier fermait la porte.

Laissant là Naroli avec deux agents qui surveillaient l'agence depuis le matin, Pérem fit monter Dorny dans l'auto et ils roulèrent vers le quai des Orfèvres.

En route, ce dernier réfléchit. Qu'allait-on lui demander ?

Certainement ce n'était pas à lui qu'on en voulait, mais à son patron.

Il le savait au-dessus de lui, dans le bureau de l'entresol où il s'était enfermé avec Seignac et n'avait qu'une frayeur, c'est qu'ils en descendissent pendant que l'inspecteur l'interrogeait.

Il avait bien pressé d'une certaine façon le bouton électrique placé sous la moulure de son bureau, ce qui était un signal d'alarme, mais il avait craint que ses patrons ne comprissent point le sens des avis de la sonnerie et ne révélassent leur présence.

Remondier et Seignac avaient compris. Ils étaient venus à leur cabinet d'assez bonne heure, mais ils avaient laissé leur automobile rue de l'Ecluse et avaient pénétré dans l'entresol par le sombre passage qui reliait les deux rues et sur lequel donnaient la petite porte et l'escalier qu'ils étaient seuls à connaître.

(A suivre.)

†

Monsieur Jacques Siffert, à Corpataux ; M. et Mme Félix Peissard-Siffert, à Fribourg, et leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Lucien Nasel-Siffert et leurs enfants, à Arconciel ; M. et Mme Edouard Siffert-Monney et leurs enfants, à Corpataux ; M. et Mme Joseph Rouiller-Siffert et leur fille, à Prez-vers-Noréaz ; M. et Mme Joseph Siffert-Marbacher et leurs enfants, à Corpataux ; M. et Mme Alphonse Favre-Siffert et leurs enfants, à Torny-le-Grand ; M. et Mme Joseph Schaller-Siffert et leur fille, à Fribourg ; M. Jean Siffert, à Genève ; les familles Eltschinger et Henseler, à Fribourg, et la famille Philippona, à Tinterin, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Philomène SIFFERT

née Eltschinger

leur regrettée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, tante et cousine, décédée après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des secours de la religion, à l'âge de 73 ans.

L'office d'enterrement aura lieu à Corpataux, mardi, le 6 septembre, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Constance de Gottrau

aura lieu à Marly, mercredi 7 septembre, à 8 heures ½.

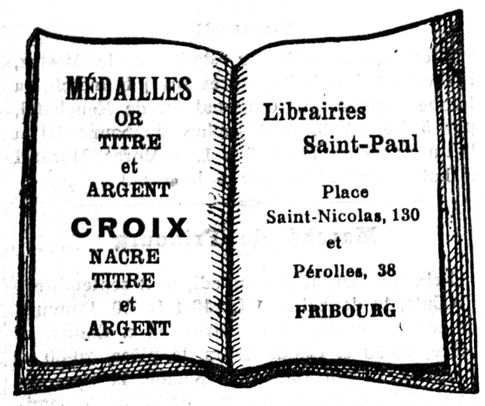

A louer

bonne boulangerie-pâtisserie, bien située dans un **chef-lieu** du canton de Fribourg, panifie 2500 à 3000 kg. de farine par mois. Peu de reprise. Bonne affaire à saisir pour un boulanger sérieux, connaissant son métier.

Pour l'adresse et les conditions, écrire sous chiffres **P 14020 F, à Publicitas, Fribourg.**

Pour la

Bénichon

Bazar du Tilleul offre à sa clientèle un beau choix de dîners et déjeuners.

PRIX SANS CONCURRENCE

DOMAINE AGRICOLE

A vendre ou à louer, dans le Bas-Valais, domaine agricole de 15 hectares, comprenant prairies, champs, cultures maraîchères et bois, avec ferme modèle pour 30 têtes de gros bétail et bâtiment d'habitation comprenant deux appartements et dépendances, bains, eau, électricité, chauffage central. Au besoin, à remettre également tout le cheptel vivant et mort, comprenant 20 têtes de gros bétail, 2 chevaux, matériel et instruments agricoles. Facilités de payement. Pour tous renseignements, pour traiter et visiter, s'adresser au soussigné.

A vendre, également dans le Bas-Valais, d'autres domaines agricoles de moindre étendue. 4194

Henri Bioley, avocat et notaire, Monthey.

CINÉMA

ROYAL

Malgré l'immense succès, aucune prolongation possible.

Ce soir, dernière représentation du grand film

La tragédie de la mine

Bruley

ARCHITECTURE GOTHIQUE

pour comprendre nos Cathédrales

Prix : **Fr. 2.75**

FRIBOURG

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

CAPITOLE

Téléphone 1300

Ce soir, à 20 h. 30

Dernière représentation

Pathé Nathan présente :

MARY GLORY — FLORELLE
JEAN DAX — RENÉ LEFÈVRE
dans

Monsieur, Madame & Bibi

L'aventure romanesque d'une jolie dactylo
UNE HEURE DE FOLLE GAIETÉ

Mises publiques

Pour cause de cessation de bail, le soussigné **BIOLLEY Sylvain,** à Ecuvillens, exposera en mises publiques, devant son domicile, **mardi 6 septembre prochain,** son bétail, chédail, fleuries en regain et pâture, fourrages rentrés, céréales et pommes de terre.

A 9 heures, le bétail, savoir : 1 jument de 10 ans, garantie, 5 vaches dont 2 portantes, 2 taurillons et 1 génisse d'un an, 2 porcs de 5 mois. Les fourrages seront misés sitôt après le bétail.

A 14 heures, le chédail, savoir : 3 chars à pont à un ou deux chevaux, 1 char de marché avec cadre, 1 fuste à purin, 1 faneuse, 1 faucheuse, 1 charrue brabant, 1 buttoir, 2 herses, 1 herse à prairie, 1 hache-paille, 1 bascule décimale, 1 pressoir à fruits, 1 caisse à gravier neuve, chaînes à brouter, 2 échelles, 3 colliers de chevaux, 2 de vaches, bidon à lait, faux, fourches, râteaux en fer et autres, chaînes et divers outils trop long à détailler.

Payement au comptant. 13971

Ecuvillens, le 31 août 1932.

L'exposant : **S. Biolley.**

Meubles en tous genres

Bois dur et sapin. 2-9

Meubles de vestibule, sellettes, tables, chaises, etc. Le meilleur marché.

Fr. Bopp, maison d'ameublements, Fribourg rue du Tir, 8, Téléphone 7.63

La Direction des forêts

GRAND'RUE, 26 A FRIBOURG

dispose encore d'une certaine quantité de **Faverges 1930,** qu'elle vend par caisses de 30 et 50 bouteilles, au prix de **Fr. 1.30** la bouteille, verre perdu, les caisses devant être prises et rendues franco en gare de Chexbres-village. 13988

Le Lysoform

est un puissant **antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant ;** non toxique, non caustique, son emploi n'offre aucun danger ; son odeur est agréable. Adopté par les **hôpitaux, maternités, cliniques,** etc. ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Exiger l'emballage d'origine et notre marque déposée

Lysoform

Flacon 100 gr., 1 fr. ; 250 gr., 2 fr. ; 500 gr., 3 fr. 50 ; 1 kg., 5 fr. Savon toilette, 1 fr. 25.

Société Suisse d'Antisepsie-Lysoform Lausanne

AVIS

OUVERTURE de l'atelier de réparations pour téléphones privés

INSTALLATIONS DE SONNERIES, etc.
Devis sur demande. Prix modérés.

Marcel MEUWLY, monteur,
RUE DES ALPES, 31 14015

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE

offerte pour canton Fribourg, par société, à monsieur actif et sérieux, affaire de grand rapport. Caution de Fr. 1000.— à 2000.— demandée pour garantie. — Ecrire offres sous **W 9946 L, à Publicitas, Lausanne.**

SOUMISSION

La Société de laiterie de Praroman offre à vendre son lait, par voie de soumission, pour la durée d'une année. Apport approximatif : 500,000 kg. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de **M. Eggertswyler Fernand, président, jusqu'au samedi 10 septembre, à 8 h. 30 du soir.**

CABINET DENTAIRE

DU DOCTEUR J. BERSET
Hôtel Saint-Georges

ROMONT

ouvert tous les jours. 5-7 B
TRAVAUX SOIGNÉS A PRIX MODÉRÉS

Tables pour malades

chaises percées, pendoirs de lits,

chez Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. 2-10 Téléphone 7.63

Échange

(pour motif de santé) CAFÉ - immeuble locatif, rapport 10 %, contre domaine ou autre immeuble.

S'adresser à **A. Frossard, agence immobilière, Fribourg.** 15-46

Docteur

Bernard MULLER

de retour

Hivernage

On demande quelques vaches en hivernage pour tout de suite.

S'adresser sous chiffres **P 41075 F, à Publicitas, Fribourg.**

Saucisse à cuire

à Fr. 1.20 le kg., ½ port payé. 37-16 S

Salumeria Beeri
Tél. 2.78 **Martigny** (Valais)

A LOUER

centre de la ville, **bureaux,** 2 pièces. 15-47

S'adresser à **l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.**

ON DEMANDE

à placer chez un agriculteur, comme volontaire, un garçon de 15 ans.

S'adresser sous chiffres **P 41065 F, à Publicitas, Fribourg.**

A louer

centre, 2 chambres et cuisine. 15-48

S'adresser à **l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.**

Dentiste

Dr. Max Bullet

de retour

A VENDRE

une charrue brabant à l'état neuf. 41050

A la même adresse, on fait les réparations de charrues. Travail garanti.

Bæchler, maréchal, Ponthaux.

On demande une forte

Jeune fille

sachant faire la cuisine et s'occuper des travaux du ménage. 2607 B

S'adresser au **café du Marché, Bulle.**

On demande un bon ouvrier

boulanger

Entrée tout de suite.

Adresser offres à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13960 F.**

VILLA

à vendre, 4 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central, grand jardin, vue magnifique, prix favorable, pour cause départ. 15-44

S'adresser à l'agence immobilière **A. Frossard, Fribourg.**

Hôtels et cafés

à vendre, ville et campagne. Occasions exceptionnelles. 440-321

L'Indicateur, S. A., Gd-Pont, 2, Lausanne.

Jeune demoiselle

propre et soigneuse, **accepterait** travaux de couture, lingerie, raccommodages, repassages, chez elle ou à domicile.

S'adresser sous chiffres **P 41067 F, à Publicitas, Fribourg.**

Cambrioleurs !

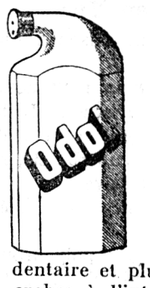

Le fait d'héberger dans notre bouche une foule innombrable d'êtres malfaisants qui s'y multiplient en toute tranquillité et qui tentent, de jour et de nuit, de pénétrer par effraction dans nos dents n'est pas pour nous rassurer ! Ces microbes ou bactéries, d'origine animale ou végétale, provoquent des fermentations aux dépens des hydrates de carbone et des résidus alimentaires. L'acide lactique auquel ils donnent naissance, attaque l'émail dentaire et plus rien alors ne s'oppose à l'assaut des microbes à l'intérieur de la dent elle-même.

Ajoutez à cela que la quantité de ces colonies microbiennes facilite l'éclosion de dangereuses maladies. L'expérience a prouvé que la diphtérie, la tuberculose, la grippe, et même le rhumatisme articulaire, pouvaient avoir leur origine dans une carie dentaire.

L'ODOL recouvre les dents d'une mince couche antiseptique qui s'oppose au développement des microbes et rend des plus difficiles le travail de ces véritables cambrioleurs !

Le flacon entier : Fr. 3.50 — **ODOL** — Le demi-flacon : Fr. 2.50

Le double flacon : Fr. 5.—

Papiers peints

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Soldes très avantageux

MARCEL CHIFFELLE

RUE DE ROMONT, 31 130-16

CABINET DENTAIRE

Ch. BROILLET

M. C. D.

fermé en

septembre

Apprenti

boulanger, brave et honnête, est demandé pour le 5 novembre. 13990

S'adresser : **WIGGER, boulanger, à Botterens.**

Fiat 503

A vendre, jolie torpédo, 4-5 places. Bas prix.

Offres sous chiffres **P 3547 C, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

VIENT DE PARAITRE

PARMIL

L'amitié chrétienne

Prix : **Fr. 1.60**

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

FRIBOURG

Docteur

Treyer

absent

jusqu'au 20 septembre.

Malgré nos prix très bas, nous accordons sur **toutes NOS SANDALES un rabais de :**

10 %

KURTH,

FRIBOURG : 21-3

STÉNO-DACTYLO

LEÇONS

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10001

Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

Sauvez la ligne

par une cure de l'excellent thé amaigrissant Megra. Pas de perte subite et malsaine du poids, mais une élimination successive de la graisse superflue. Le paquet : 2 fr., 3 paquets (cure), 5 fr. 50. Envoi postal par la pharm. **Hafner, Bienne, 22.** 595

CHEVAUX

pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la **Boucherie Chevaline Centrale,** Louve, 7, **Lausanne.** H. Verrey. Téléph. **Boucherie 29.259 Domicile 29.260**

Café

à vendre, centre, gros chiffre d'affaires, prix favorable. 15-45

S'adresser à **l'agence immobilière, A. Frossard, Fribourg.**

Tonneaux

Foudres et tonneaux à vendre, de toutes grandeurs, pour cause de cessation de commerce, le tout en bon état. Prix très avantageux. Fort rabais pour preneur en bloc. 70523 X

S'adr. : **Vins en gros, 3, rue du Lac, Genève.**

Paul BRUNSCHWIG, Fibourg

7, RUE DE ROMONT, 7

offre à la population

Flanellette
pour lingerie, bon teint — le mètre
35 ct.

Coton écru
pour tricotage, très souple — l'écheveau
20 ct.

Toile cirée
largeur 95 cm., beaux dessins — le mètre
Fr. 1.90

Mouchoirs
pour enfants, beaux dessins — la douzaine
95 ct.

Tabliers de cuisine
dessins carreaux, belle qualité — le mètre
60 ct.

Belles serviettes
grandeur 60 cm., beaux dessins blancs, — la serviette
60 ct.

Tissus pour matelas
forte qualité, largeur 150 cm. — le mètre
Fr. 1.90

Laine à tricoter
bien tordue, en NOIR, GRIS, BEIGE, BRUN — l'écheveau
35 ct.

Tissus molletonnés
pour chemises d'hommes, dessins carreaux — le mètre
50 ct.

Nappes en couleur, mi-fil
160×130 cm. — la nappe
Fr. 2.90

Toile blanchie
pour lingerie — le mètre
45 ct.

Indienne à fleurs pour enfourrages
belle qualité, largeur 150 cm. — le mètre
Fr. 1.25

Tissus purs crêpe-laine
pour robes, uni, bleu-roi, vert, rose, grenat, nattier — le mètre
Fr. 1.25

Toile écrue
double chaine, largeur 175 cm., pour draps — le mètre
95 ct.

Toile blanchie
pour lingerie, souple et forte — le mètre
65 ct.

Toile blanchie
extra belle, forte et souple — le mètre
85 ct.

Paul BRUNSCHWIG — Fribourg

RUE DE ROMONT, 7

Envoi contre remboursement